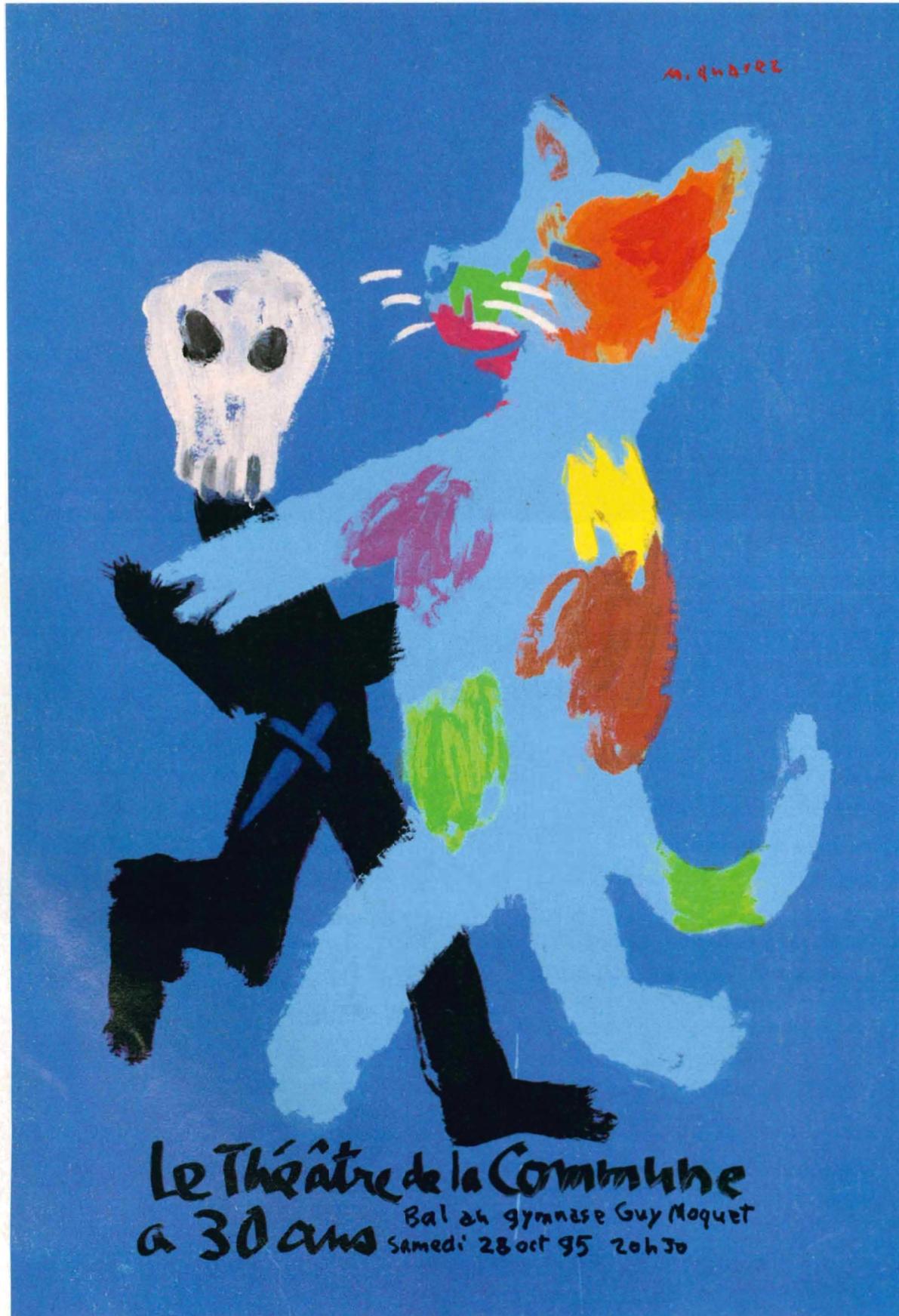


Aubermensuel

Magazine municipal d'informations locales • AUBERVILLIERS • N° 46 octobre 1995 • 4 F



Anniversaire :
Un théâtre en banlieue

Bal, revue,
expositions,
conférence,
spectacles

Quelles missions
pour la
mission locale ?

Portrait :
Ginette Vergé

L'autoroute A16
On n'en veut pas !

Images :
retour
sur les vacances

Twingo Kenzo

Réglez vos réparations en **3 fois sans frais** avec la Réserve de Poche



UN CREDIT
PERMANENT
POUR PROFITER
PLEINEMENT DE
VOTRE VOITURE



GARAGE NEUGEBAUER

40 et 45, bd Anatole-France 93300 Aubervilliers

SERVICE COMMERCIAL NEUF ET OCCASION
(1) 48 34 10 93 et (1) 43 52 78 37

SERVICE APRÈS-VENTE (1) 48 34 10 93

Magasin pièces de rechange ouvert le samedi matin

*En termes clairs, l'information pratique
dont vous avez besoin dans ces moments-là.*

Lydie et Jean-Louis SANTILLY vous présentent le
"Guide pratique des obsèques",
pour mieux vous informer et vous aider sur :

- Vos droits
- Les démarches fiscales
- Les démarches auprès des caisses de retraites et d'organismes divers
- Les démarches obligatoires liées aux obsèques
- La liste des organismes à contacter
- La Sépulture.

Notre métier : vous aider, vous conseiller.



Pour recevoir ce guide **gratuitement**,
téléphonez au : **43 52 01 47**

Le choix Funéraire

1er Groupement Français de Marbriers Pompes Funèbres Indépendants

RAMONAGES

**Entretien des VMC
Toute la fumisterie de bâtiment**

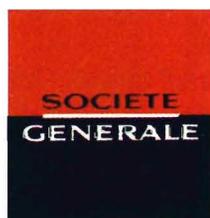
QUALIBAT - 5111 - 5212 - 5221 - 5311

Entreprise RAMIER

59 rue Schaeffer 93 300 Aubervilliers

Tél. **48 33 29 30**

Fax **48 33 61 20**



EXPRESSO

de la Société Générale

Pour votre prêt.
C'EST **OUI**
OU **NON**
tout de suite.

AGENCE D'AUBERVILLIERS

5, rue Ferragus - 93300 Aubervilliers

Tél. : 49 37 92 80

**NOTRE MÉTIER EST D'ÊTRE LÀ
DANS CES MOMENTS-LÀ**



Pompes Funèbres Générales

3, rue de la Commune de Paris à Aubervilliers

Tél. : (1) 48 34 61 09

N°Vert : 05 11 10 10 appel gratuit 24h/24h

S O M M A I R E

6

Ce que j'en pense

Par Jack Ralite, maire

8

Notre théâtre a trente ans

Bal, expositions, rencontres saluent la naissance du premier théâtre permanent de la banlieue parisienne.
Par Stéphane Koechlin

12-19

La vie des quartiers

21

La rentrée du bureau municipal

Par Maria Domingues

22

La mission locale Un tremplin vers l'avenir

Par Marie-Noëlle Dufresne

24

La mauvaise voie

L'autoroute A16 débouchera-t-elle près d'Aubervilliers ?
Par Yves Allain

26

Portrait Ginette Vergé

Par Maria Domingues

32

Pour comprendre la taxe d'habitation

Par Philippe Chéret

34

Aubercultures

38

Aubersports

40

Auberpratique

Aubermensuel a déménagé

Nouvelle adresse : 7, rue Achille Domart
93308 Aubervilliers Cedex

Tél. : 48.39.51.93 Télécopie : 48.39.52.43

● **Aubermensuel n°46 octobre 1995**

Édité par l'association Carrefour pour l'information et la communication à Aubervilliers,
7, rue Achille Domart,

93308 Aubervilliers Cedex

Tél. : 48.39.51.93. Télécopie : 48.39.52.43

Président : Jack Ralite.

Directeur de la publication : Guy Dumélie.

Rédacteur en chef : Philippe Chéret.

Rédaction : Maria Domingues, Boris Thiolay.

Directeur artistique : Patrick Despierre.

Photographes : Marc Gaubert, Willy Vainqueur.

Secrétaire de rédaction : Marie-Christine Fleuriet.

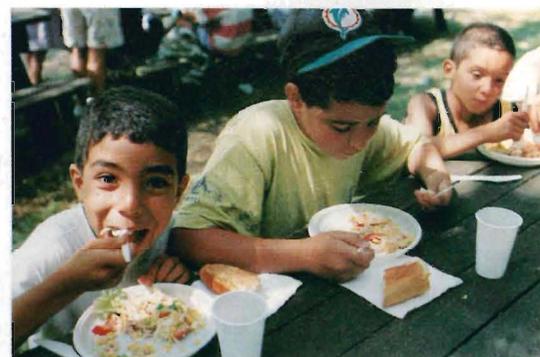
Maquettiste : Zina Terki.

Secrétaire : Michelle Hurel.

Numéro de commission paritaire : 73261.

Dépôt légal : octobre 95. Impression et publicité : ABC Graphic, tél. : 49.72.90.00.

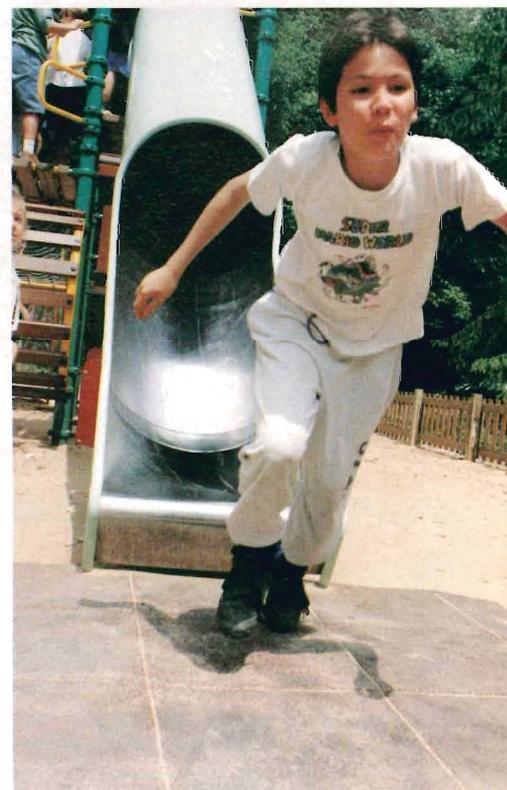
Voilà plus de
trente ans
qu'Aubervilliers se
plie de bonne grâce à
cette tradition.
La fête des retours
est un rendez-vous
chaleureux qui
réunit...

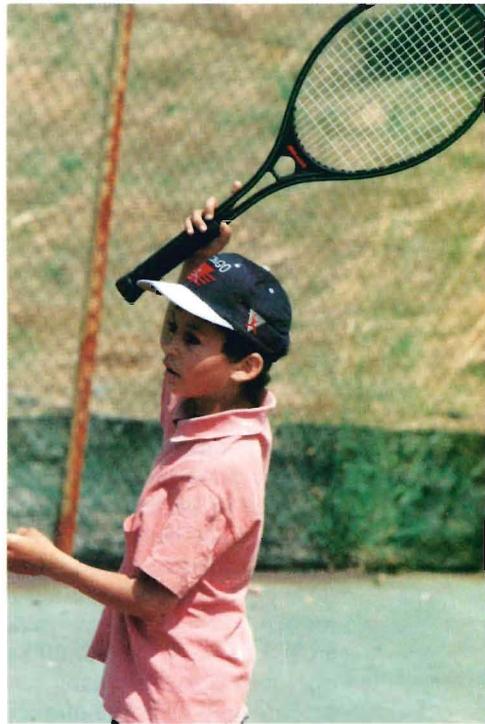
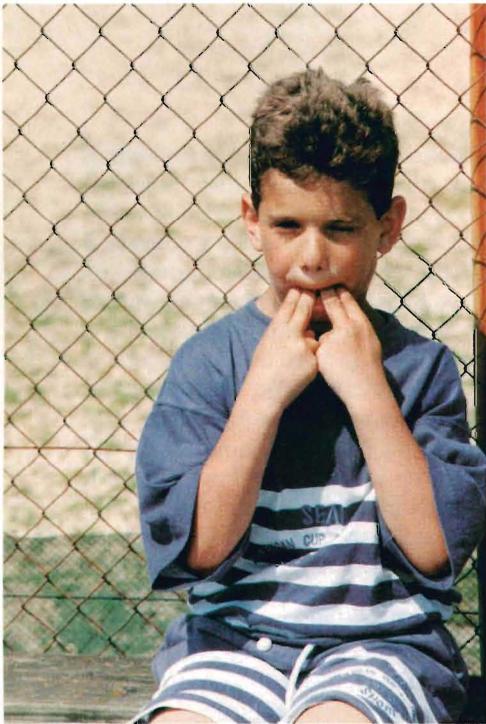


Dimanche 8 octobre, fête des retours à l'espace Solomon

Faites un détour

...enfants, jeunes,
parents,
professionnels de
l'animation et de
nombreux
promeneurs.
Elle est l'occasion de
se retrouver et de
se voir sur les
innombrables photos
de l'été exposées
dans les stands.
Aubermensuel
en publie
quelques-unes.





A propos d'une visite

● Par Jack Ralite, sénateur-maire, ancien ministre

Élus et administration ont visité le fort d'Aubervilliers, des bâtiments en péril comme le 71, avenue de la République et le 38, rue des Cités, un hôtel meublé 31, rue des Cités et une réhabilitation d'habitat ancien 43, boulevard Anatole France. Ils se sont arrêtés devant la nouvelle cité HLM le long du cimetière, la réhabilitation des 19-21, rue des Cités, la ZAC du Pont Tournant boulevard Félix Faure, la maternelle Doisneau, rue Gaëtan Lamy, pour faire un point sur le Landy. Pour terminer, ils ont été reçus par les directeurs de Plaine Renaissance et de Plaine Développement qui animent l'aménagement de la Plaine Saint-Denis.

Le mois dernier j'exposais ici la problématique du travail municipal dans la foulée de la consultation démocratique qu'a été le scrutin de juin dernier.

Les bureaux municipaux annoncés ont commencé, le 25 septembre sur l'urbanisme, c'est-à-dire sur l'ensemble des projets de la ville (rapporteur : Roland Taysse), le 2 octobre sur le logement aussi bien public (HLM) que privé (rapporteur : Roland Taysse), le 3 octobre sur les finances communales (rapporteur : Jean Sivy).

Mais nous avons voulu aussi aller sur le terrain où, sous la direction de Gérard Del Monte, se mettent en place des permanences de quartier des élus qui permettront, à tout citoyen, de rencontrer près de chez lui ses élus sans être obligé de demander un rendez-vous. Dans le cadre de ce travail de terrain a eu lieu aussi, le samedi 30 septembre, une visite de quelques chantiers dans lesquels se concentre la volonté de la majorité municipale d'améliorer la vie quotidienne dans les quartiers et de réaliser des projets d'avenir. (1)

la vie nous a donné raison

Dans tous ces cas, il ressort qu'il y a nécessité d'aborder les problèmes autrement que jusqu'ici. Trois exemples :

1 - Actuellement il est très difficile d'avoir des crédits pour des logements HLM PLA, mais leurs conditions de financement par l'Etat sont telles que lorsqu'on parvient à en construire (93, rue Heurtault, 52, rue du Pont Blanc, 2 et 3, allée du Haut-Grimprel qui donne rue des Cités), le montant des loyers est tel que les foyers à qui ils sont destinés ne peuvent les occuper faute de ressources suffisantes. Quand il s'agit de cadres moyens, les logements HLM qui leur sont destinés sont des PLI, mais là aussi les conditions d'aides de l'Etat font que les loyers sont inaccessibles pour un cadre, sauf à remettre en cause le niveau de vie qu'il s'est acharné à acquérir. Quant aux conditions d'accès

à la propriété, elles dépassent les potentialités de financement de la plupart des familles d'Aubervilliers et les promoteurs hésitent à investir.

On voit qu'il s'agit d'un problème complexe mais qui pourrait très concrètement connaître un début de déblocage si l'Etat accordait des prêts à plus long terme, à taux plus réduit et surtout s'il contribuait à faire baisser le prix du foncier que la spéculation des dernières années a porté à des niveaux qui désintéressent tout entrepreneur.

2 - Pour le projet du Métafort, nous avons été reçus par le ministre de la Culture qui nous accorde cette année un financement de 15 millions, 10 millions pour préparer le dossier définitif de construction par les architectes lauréats du concours organisé par la Mission des Grands Travaux (Finn Geipel et Nicolas Michelin), 5 millions pour la préfiguration du Métafort. Le ministère en outre s'engage à financer à hauteur de 55 millions le projet définitif et à rechercher avec nous des financements complémentaires notamment auprès de l'Europe. Autrefois, le financement n'étant pas complet, nous aurions renoncé à démarrer. Aujourd'hui nous considérons qu'il y a un pas en avant très sérieux et nous allons agir avec les intéressés pour obtenir le complément. La France, notre pays, a besoin du Métafort et dans le cadre de l'anniversaire du premier siècle du cinéma qui se déroulera au Studio et au Théâtre de la Commune, fin novembre-début décembre, le 29 novembre, se tiendra une soirée sur le thème « Le cinéma du 2^e siècle et le Métafort ».

3 - La Plaine Saint-Denis connaît un certain développement, le Grand Stade bien sûr, mais aussi la reconstruction de la gare avenue du Président Wilson et son rapprochement d'Aubervilliers de 300 mètres, mais encore la couverture de l'autoroute avenue du Président Wilson à quoi s'ajoutent – et pour Aubervilliers ce n'est pas une petite chose – les mutations des implantations à l'intérieur des Magasins Généraux avec l'arrivée de Kookaï et l'annonce de plusieurs autres entreprises venant du Sentier. Ajoutons d'ailleurs que les soldeurs connaissent eux aussi une évolution et que s'installe quartier Victor Hugo un véritable regroupement d'entreprises de commerce international avec lesquelles des rapports sont en train de se construire. L'inauguration, jeudi 5 octobre, du LEM (2) rue de la Haie Coq est un fait très intéressant. Là aussi le projet de la Plaine, s'il est pris comme un dogme, risque de ne pas aller de l'avant. Par contre s'il est pris comme une construction autour de quelques grands principes d'aménagement du territoire, avec les hommes au centre de tout, il est en route. Il y a cinq ans, les enjeux financiers de la Plaine étaient marqués par la spéculation sur laquelle nous avions



sur le terrain

alerté tous les partenaires. Aujourd'hui, la vie nous a donné raison et une nouvelle construction financière est à l'ordre du jour et nous sommes particulièrement sensibles au fait que le Caisse des Dépôts et Consignations ait proposé elle-même l'élaboration d'un nouveau plan de financement. Bien sûr, il faut cependant que l'Etat s'engage concrètement, ce qu'il tarde à faire. Les Assises de la Plaine, le 8 novembre prochain, ne manqueront pas d'évoquer ce sujet d'avenir pour Aubervilliers et Saint-Denis.

résister et construire

Comme on le voit partout, il faut penser à neuf, mais sans jamais oublier les extrêmes difficultés, l'angoisse de vie pourrait-on dire, que connaissent tant de nos concitoyens avec qui nous sommes étroitement solidaires. Plusieurs bureaux municipaux vont aborder les questions sociales que cela pose à une ville comme la nôtre. C'est d'autant plus important que beaucoup de mesures gouvernementales agressent ces concitoyens et leur rendent la vie encore plus difficile. Il ne s'agit pas seulement des citoyens qui sont au chômage mais aussi de ceux qui ont un travail avec des salaires extrêmement modestes, comme par exemple dans la Fonction publique dont nous soutenons les actions, tous syndicats rassemblés, pour leurs salaires inséparables de la qualité des services publics sans lesquels tant de personnes verraient encore plus basculer leurs conditions de vie.

Ces dernières et graves questions posent à tous et à chacun le grand problème d'ouvrir une perspective politique alternative pour notre pays. Elle est urgente à construire sauf à laisser se développer une exaspération légitime après l'expérience de gauche dont la leçon n'a pas encore été tirée totalement, et avec l'expérience de droite actuelle qui en six mois aboutit déjà à une aggravation de la situation.

Exaspération et solidarité, oui, mais exaspération pour résister et surtout pour construire. Notre pays a besoin d'une autre politique cohérente et crédible. Pour la part qui me revient, en tant que maire et depuis peu sénateur, je n'aurai de cesse d'y contribuer et d'être partenaire du rassemblement pluriel que cela nécessite.

Chaque mois je dirai ainsi à l'attention des Albertivillariens et des Albertivillariennes le point du travail municipal et de ses débouchés, avec l'idée de favoriser en même temps la démocratie citoyenne dont nous avons d'ailleurs besoin tout de suite sur une question, celle de la A16, autoroute qui venant de l'Isle-Adam devrait déboucher au



Visite d'un appartement rénové par l'OPHLM, boulevard Anatole France.

pont Palmers à La Courneuve. Ce serait l'envahissement de notre ville par la voiture. Le conseil municipal du 7 décembre 1994 avait protesté contre ce projet et son débouché. Depuis nous ne parvenons pas à obtenir une réponse claire des services concernés. Un prochain conseil municipal va être saisi de cette question qui intéresse l'environnement et la qualité de la vie de nos concitoyens. ●

1) Voir également page 20

2) Un ensemble immobilier d'activités et de commerces

Un communiqué de la municipalité

Avant la journée nationale d'action du 10 octobre organisée à l'initiative de l'ensemble des syndicats, la municipalité a souhaité exprimer son soutien et sa solidarité aux personnels de la Fonction publique.

Dans une situation sociale marquée par la montée des inégalités et des exclusions, il est particulièrement important de pouvoir disposer, tant au plan local qu'au plan national, d'un grand service public de qualité, efficace, porteur d'avenir.

Le gel des traitements (qui en fait institue la réduction du pouvoir d'achat des personnels du secteur public), au même titre que la réduction des participations financières de l'Etat au fonctionnement des collectivités locales, tourne radicalement le dos à cette nécessité. Loin des discours de circonstance sur la réduction de la fracture sociale, il contribue ainsi à fabriquer plus d'inégalités. C'est pourquoi, le 10 octobre, la municipalité d'Aubervilliers, dans l'intérêt de tous, sera aux côtés des personnels en lutte pour leur pouvoir d'achat et pour la défense du service public.

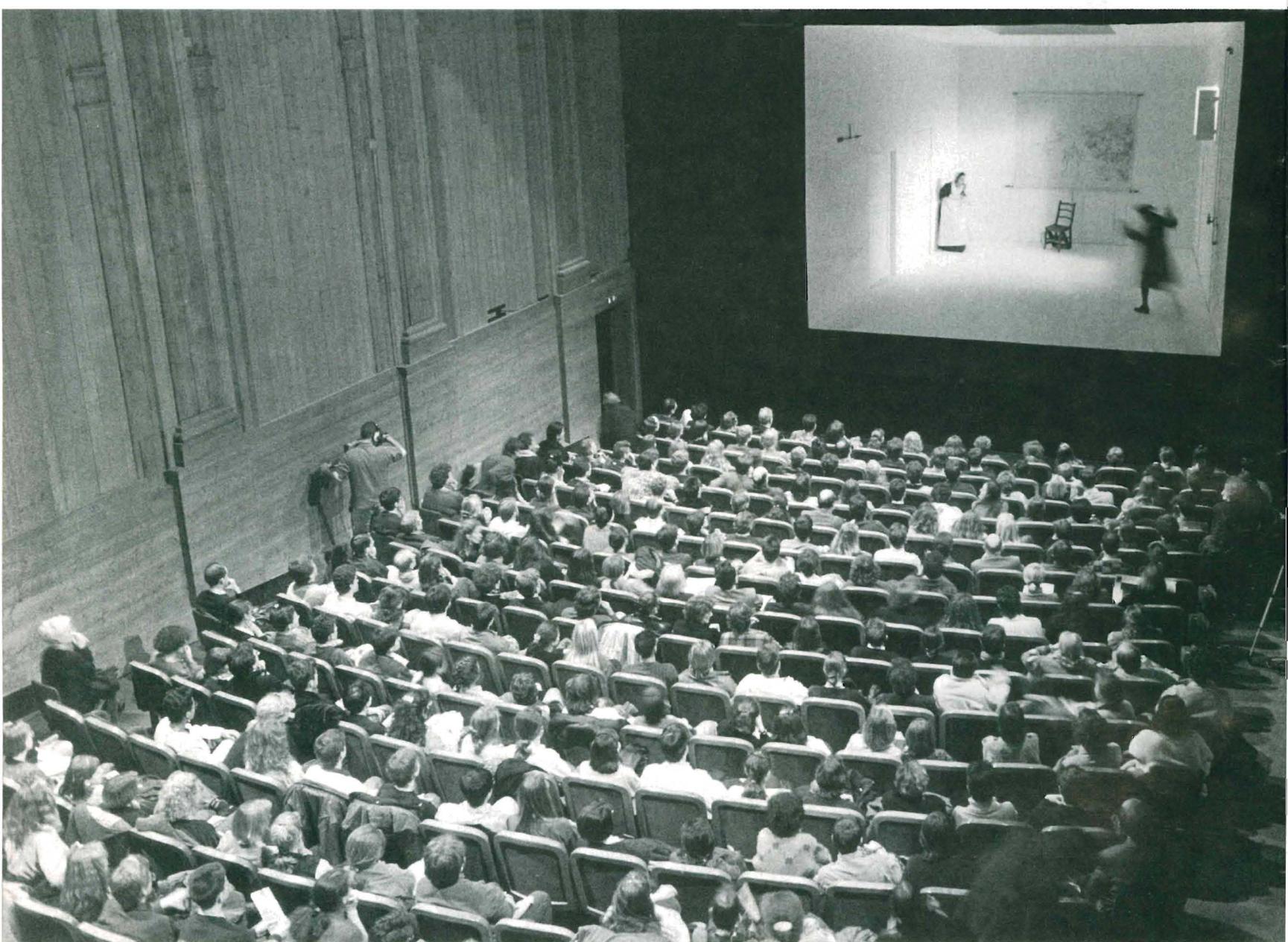
Jack Ralite élu sénateur



Présenté sur la liste du Parti communiste français et du Mouvement des citoyens, Jack Ralite a été élu sénateur le 24 septembre dernier. Le maire d'Aubervilliers, député de 1973 à 1981, ancien ministre de la Santé puis de l'Emploi entre 1981 et 1984, conseiller régional de 1986 à 1992, siège désormais parmi les six représentants de la Seine-Saint-Denis élus pour 9 ans à la Haute assemblée. Le travail du Sénat est très important, notamment dans l'élaboration des lois et la représentation des collectivités locales. L'élection d'un maire d'une commune de 70 000 habitants proche de Paris représente donc un atout important pour la prise en compte des questions liées à la banlieue.

Le premier théâtre populaire de banlieue fête son anniversaire

Notre théâtre a tre



● Un dossier de Stéphane Koechlin
avec des photographies de Willy Vainqueur

nte ans

En 1965, le Théâtre de la Commune ouvre ses portes. Il est alors le premier théâtre permanent de la banlieue parisienne. Bal, revue, expositions, spectacles marqueront pendant le mois d'octobre cet anniversaire.

D'un coup de baguette magique, ils ont osé transformer Aubervilliers en princesse. Une belle dame à laquelle ses conseillers demandent d'envoyer pâître Monsieur Théâtre, ce jeune godelureau, un peu courtisan, un peu parasite. Il coûte cher et rapporte peu d'argent à la cité. La princesse envoie chercher Monsieur Théâtre et le met au défi de prouver son utilité. Tout au long de cette journée, défilent les ennemis ou amis de Monsieur Théâtre : son public, ses détracteurs, ses ancêtres (Théâtre grec...), son rival Max Flouze qui brigue sa place... La revue de Brigitte Jaques sera la cerise parfumée sur le gâteau d'anniversaire le soir du 28 octobre au gymnase Guy Moquet. Colorée, pleine de chansons et de danses, juste avant le grand bal de cette nuit d'octobre.

Cette allégorie montre poétiquement tout ce qu'il a fallu d'opiniâtreté, de courage pour imposer, aux portes de Paris, il y a tout juste trente ans, une grande scène. Le Théâtre de la Commune a été porté par un courant exigeant et populaire jusqu'à devenir ce forum de

débats, d'exigences. Première tentative de décentralisation, coup porté contre l'ordre des choses. « *Il est un objet de revendication et n'a jamais cessé de l'être*, rappelle Lucien Marest, maire adjoint à la Culture. *Le théâtre est né de ce courant très fort dans les années 50, de ces revendications populaires et progressistes pour un accès de tous à la culture. Si nous voulons continuer à le développer, nous devons réinventer les luttes d'aujourd'hui en tenant compte de l'aggravation de la crise, de l'évolution de la population, de nos moyens financiers.* »

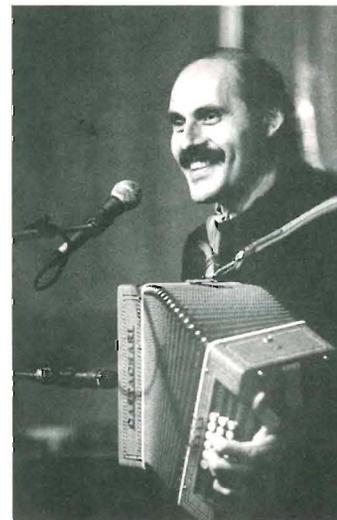
Une population dont une partie, restée sur le bord, regarde le théâtre comme une divinité inaccessible. Mais d'autres Albertivillariens qui y sont venus ne sont jamais repartis, embrassant même parfois le métier de la scène. « *Leur vie bouleversée* », comme le fait remarquer Lucien Marest. Car à la Commune, personne ne perd son temps. La polémique y est souvent forte. On discute, on critique, on applaudit. Les sujets abordés y sont d'une brûlante actualité. *Angels in America*, sur l'homosexualité, avec sa vulgarité très réaliste, divise les ennemis du « théâtre hamburger » et les partisans de l'audace américaine. Un autre soir, une spectatrice se demande pourquoi monter *Surena* de Corneille, donner vie à des passions amoureuses qui lui semblent décidément bien surannées. Puis, c'est le parti pris moderniste de *La Place Royale* du même Corneille qui irrite les puristes. La pièce en elle-même suscite ce bouillonnement sans lequel l'art ne peut vivre, respirer. On entendra même un jeune s'exclamer lorsqu'à la fin Alidor renonce à la femme qu'il aime : « *Quel tordu, cet Alidor !* » Le Théâtre perd de son vernis tant redouté.

Et puis il y a surtout le courrier. Il témoigne que les flammes des amoureux du Théâtre de la Commune brillent toujours,



La soirée du 28 octobre

A partir de 20 h 30 au gymnase Guy Moquet : revue, créée par Lea Fazzuoli et Nicolas Delpeyrat, mise en scène de Brigitte Jaques, avec les musiciens du conservatoire d'Aubervilliers, suivie d'un bal avec Marc Perrone et Cheb Kader. Entrée : 50 F.
Réservations à l'accueil de l'Hôtel de Ville, au service culturel, 7, rue Achille Domart. Tél. : 48.39.52.46





Au programme de l'anniversaire

Vendredi 13 octobre à 20 h 30

Conférence : « Vilar, Vitez, les deux V du théâtre français » par Jack Ralite.



Du 13 octobre au 10 novembre

Exposition Antoine Vitez, « Le Jeu et la raison ». Horaires : du mercredi au samedi de 14 h 30 à 19 h. Visites guidées par des amis d'Antoine Vitez.

Vendredi 20 octobre à 20 h 30

Conférence : « Antoine Vitez, metteur en scène non euclidien » par François Regnault.

Du 21 au 27 octobre

Spectacle : « Théâtre/Roman » de Louis Aragon, mise en scène d'Eloi Recoing. Samedi 21 à 20 h 30, dimanche 22 à 16 h, lundi 23 à 20 h 30, mercredi 25 à 19 h, jeudi 26 et vendredi 27 à 20 h 30.

Entrée libre à toutes les manifestations.

Renseignements en téléphonant au 48.34.67.67.

Deux hommes et un théâtre

Gabriel Garran fut le premier directeur du Théâtre de la Commune, de 1965 à 1984. Alfredo Arias le fut de 1985 à 1990. Ils nous disent ce que représente pour eux le Théâtre d'Aubervilliers.



Gabriel Garran : « Le théâtre représente trente ans de ma vie, une bonne partie de mon existence émotive à laquelle je suis resté fidèle. Je travaille toujours dans la continuité de cette expérience, à la périphérie, vers des publics écartés. La population d'Aubervilliers a sûrement gardé vivace la mémoire de cette première aventure d'un

•••

jeune s'exclamer lorsqu'à la fin Alidor renonce à la femme qu'il aime : « *Quel tordu, cet Alidor !* » Le Théâtre perd de son vernis tant redouté.

Et puis il y a surtout le courrier. Il témoigne que les flammes des amoureux du Théâtre de la Commune brillent toujours, même s'ils sont loin d'Aubervilliers. La comédienne Marie-Christine Barrault, qui fit les beaux jours de ce théâtre au début, l'écrit à Brigitte Jaques : « *Il est rare qu'une représentation théâtrale comme Angels in America apporte une telle plénitude tant au niveau de l'esprit que de l'émotion ; sans aucune volonté de pathos, ni dans la mise en scène, ni dans le jeu des acteurs, mais avec une telle légèreté qui permet de s'enfoncer dans le désespoir tout en conservant l'humour.* » Peu importe la pièce dont elle vante ici la perfection mais l'idéal théâtral

paraît atteint : gravité et humour. « *C'est une soirée qui donne confiance en l'avenir du théâtre,* conclut-elle. *Je vous en remercie.* » Emouvante aussi, cette profession de foi rédigée sur des lignes d'écolier par une élève de troisième : « *J'ai beaucoup apprécié le spectacle. Avant, je détestais le théâtre mais après avoir vu ce spectacle j'ai réellement changé mon point de vue à propos du théâtre (...). Par contre, ces personnages m'ont fait ressentir de la tristesse. Mais le thème de l'amour m'a provoqué de l'intérêt sur ce spectacle (...). Je me pose quand même quelques questions (...). Combien de temps les comédiens ont mis pour apprendre leur texte ? (...). Les comédiens ont-ils eu le trac ?* »

Cette revue du 28 octobre, aussi éphémère que le théâtre semble éternel, entraînera toutes les aspirations des uns et des autres. Et

Un entretien avec Brigitte Jaques et François Regnault

L'art et la beauté

Les deux directeurs de la Commune expliquent leur engagement en faveur d'un théâtre sans concession mais accessible.

Est-ce un combat permanent de maintenir un théâtre à Aubervilliers ?

Brigitte Jaques : Le théâtre fête ses trente ans cette année avec une grande fierté et une grande émotion car il est le fruit d'un rêve exceptionnel, le rêve même de la démocratie, à savoir que tous, d'un bout à l'autre de l'échelle sociale, puissent partager à égalité ce qu'il y a de meilleur dans la vie : l'art et la beauté. Ce rêve reste essentiel, c'est la promesse de l'avenir, nous voulons y croire. Mais c'est un combat de longue haleine, qu'il faut mener en direction d'une population qui ne connaît pas le chemin du théâtre, qui connaît des difficultés de vie considérables. C'est un combat qui est à réinventer sans cesse, parce que la ville bouge beaucoup, et que ce qui a été gagné autrefois n'est pas capitalisé pour toujours. Notre souhait le plus cher est de faire comprendre aux Albertivillariens, qui sont fiers de leur théâtre, qu'ils auront du plaisir à venir aux spectacles, à pénétrer dans les deux salles, que la cafétéria est accueillante, chaleureuse, que nous sommes toujours prêts à les rencon-



trer au théâtre ou dans leur lieu de travail, avant et après les spectacles, en compagnie des comédiens et des techniciens. Les comédiens qui viendront fêter les trente ans du théâtre avec les Albertivillariens sont fiers de jouer à « la Commune » et très attachés à son existence.

Comment s'adresser à un public peu au fait du théâtre ?

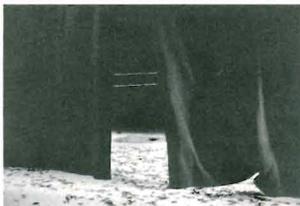
Brigitte Jaques : Il n'est pas question de le forcer, mais de lui faire découvrir le plaisir du théâtre, soit à le pratiquer en amateur, soit à venir le voir. Ça commence à l'école, et nous intervenons auprès des lycéens et des collégiens, y compris dans les écoles élémentaires ; ce sont les jeunes spectateurs qui portent l'avenir du théâtre à Aubervilliers comme ailleurs. Ils communiquent à leurs

parents leur enthousiasme et souvent nous voyons arriver leur famille. Nous intervenons comme cela dans des ateliers de lycées à Le Corbusier, Henri Wallon ; nous venons parler, travailler aussi dans nombre d'établissements du département ; les professeurs sont nos partenaires principaux, car ils savent que le théâtre est un instrument de connaissance et de plaisir sans pareil.

François Regnault : Nous nous sentons comptables de la population à laquelle nous nous adressons mais aussi de l'histoire du théâtre. Si vous devez compter le nombre de gens qui sont allés au théâtre depuis deux mille ans, cela dépasse largement d'autres activités humaines. Tous les enfants jouent la comédie. Quand on dit « théâtre » à quelqu'un – peut-être que la chose est obscure – il s'aperçoit, s'il y va, s'il en fait, que cette expérience est conforme à une expérience partagée par tous. Des jeunes gens d'Aubervilliers ne savaient pas ce que cela voulait dire de faire du théâtre, mais quand ils ont vu que cet art demandait des répétitions, du travail, dans des lieux donnés, ils ont beaucoup appris sur le théâtre, mais aussi sur les acteurs.

Par quels moyens peut-on familiariser la population d'Aubervilliers avec le théâtre ?

Brigitte Jaques : En accroissant au maximum le dialogue entre la ville et le théâtre. Le théâtre doit pouvoir s'appuyer sur l'aide précieuse des élus et la bonne volonté des personnes qui travaillent au plus près de la population, sur le service culturel de la ville qui est de plus en plus conscient de l'enjeu que représente le théâtre. Cette année, nous offrons des tarifs préférentiels à tout Albertivillarien ; nous ouvrons à la population, dès novembre 95, plusieurs ateliers de pratique théâtrale, qui seront animés par les comédiens en résidence au théâtre. Nous multiplierons également les portes ouvertes, les visites du bâtiment, les prises de paroles. S'ils viennent au Théâtre de la Commune, ils feront une découverte merveilleuse. ●



●●● *théâtre populaire aux portes de Paris, une aventure romantique, d'avant-garde, la première tentative de décentralisation. Je viens rarement voir les spectacles actuels. Il y a des pages ouvertes et des pages fermées. Mais je serais fort heureux de monter un jour un spectacle à la Commune. Vous savez ce que disait Mary Stuart : « Si je mourais et qu'on m'ouvrait le cœur, on y verrait Calais. » Rappelons que la ville avait été rendue à la France. Eh bien, dans mon cœur, on verrait Aubervilliers qui m'a apporté un enrichissement, une amplitude, et m'a jeté dans une passion parfois orageuse. Nous vivions une sorte de saga car nous étions sur des routes inconnues. »*

Alfredo Arias : « Grâce au Théâtre de la Commune, j'ai pu prendre contact avec le répertoire des auteurs que j'avais voulu mettre en scène. J'ai pu ouvrir un dialogue avec les spectateurs, faire connaître des auteurs comme Goldoni ou Marivaux. Ce théâtre était pour moi un instrument merveilleux. On aime bien le Théâtre de la Commune parce qu'il a une histoire que Gabriel Garran a commencée. Il a accompli un formidable travail d'ouverture. C'est un lieu qui marque, reste, fait partie de notre mémoire. Tous les gens qui sont venus travailler là ont mené leur tâche avec beaucoup de ferveur. Créer un théâtre comme celui de la Commune n'est pas un choix banal. Il implique une véritable décision, un enjeu, un défi, et demande un investissement considérable. J'ai eu la chance d'avoir un bon public à Aubervilliers. »



Le Studio

Vingt ans et une entrée indépendante

Il y a près d'un an, le Studio se séparait administrativement du Théâtre de la Commune et amorçait un nouveau départ. Pour ses vingt années d'existence, le cinéma a reçu un joli cadeau d'anniversaire : une entrée flambant neuve, sur la rue Edouard Poisson, avec une belle enseigne. « Nous pourrions ainsi donner au studio une chance d'être vu, explique son directeur Christian Richard, alors qu'avant il était à l'intérieur du théâtre. On ne trouvait pas le mot cinéma sur la façade du théâtre et nous n'avions pas non plus de panneaux pour y placarder des affiches. Nous disposerons d'un vrai hall d'accueil et, sur la terrasse, de vitrines lumineuses qui fonctionneront jour et nuit et permettront d'exposer les affiches. » Les travaux, commencés le 7 août, s'achèvent bientôt. « En attendant, le cinéma est ouvert, et j'espère que l'inauguration de notre nouvelle entrée coïncidera avec la sortie nationale du film *Cylo* qui a eu cette année le Grand Prix à la Mostra de Venise. »

À la barre de ce nouveau navire, Christian

Richard souhaite bien réussir une grande fin d'année dont les fleurons seront le Festival d'art et d'essai pour les enfants « Eveiller les regards », au mois de novembre, et, juste après, la célébration du 1^{er} siècle du cinéma dont nous donnerons le calendrier et le programme dans notre prochain numéro.



Les travaux de l'entrée du Studio s'achèvent très prochainement.

● TOUTE LA VILLE

Contre les fermetures de classe

La victoire en luttant



Willy Vainqueur

Parents, enseignants et élus mobilisés pour l'école le 11 septembre dernier : une rentrée très engagée.

On a gagné ! » Plus qu'un cri de victoire, c'est un soupir de soulagement qui a accueilli la décision prise par l'inspection de l'Education nationale de ne pas fermer les deux classes menacées dans les écoles élémentaires Victor Hugo et

Eugène Varlin. Parents, enseignants et élus se congratulent. Cette victoire, c'est beaucoup pour eux, celle de la pugnacité récompensée. Une semaine après les enfants, ils ont réussi leur rentrée, eux aussi.

« Même dans les plus grands moments de doute, on n'a jamais lâché le morceau », souffle Josiane Souchet, institutrice à Victor Hugo et membre du SNUIPP (1).

A peine quelques heures avant la décision, en effet, l'ambiance n'était pas vraiment à l'optimisme. L'inspection académique campait encore ferme sur ses positions chiffrées : les écoles élémentaires doivent accueillir 26,5 élèves par classe. Sous ce seuil, une fermeture

re intervient automatiquement.

Finalement, le bon sens a fini par l'emporter, bien aidé il est vrai par un « intense travail de harcèlement entamé il y a près de six mois en étroite collaboration avec la municipalité », confie Danièle Messant, responsable de la FCPE (2) d'Aubervilliers. Une victoire du bon sens oui, les effectifs parlent d'eux-mêmes : pour le groupe scolaire Balzac-Hugo, il manquait 9 élèves pour arriver à la moyenne sur un total de... 20 classes ! Plus fort encore, sur Vallès-Varlin, avec ces 6 enfants qui faisaient défaut à un groupe scolaire de 25 classes ! Dans cette perspective, 2 classes ont effectivement été fermées dans les écoles élémentaires Paul Langevin et Jules Vallès. Mais là, aucun espoir de faire changer la décision de l'Education nationale, le nombre d'enfants manquants pour atteindre la fameuse moyenne s'avérant trop élevé...

A Victor Hugo et Eugène Varlin, de longs mois de mobilisation ont donc été récompensés.

Dès mars dernier, lorsque les fermetures ont été annoncées, un fort sentiment d'injustice a fait se lever les bonnes volontés. De

manifestations à l'inspection académique en délégations au ministère de l'Education nationale, le combat a sans cesse rebondi, mois après mois. L'enjeu était de taille : permettre de maîtriser des effectifs dans un département qui s'illustre déjà par une moyenne d'élèves bien supérieure à d'autres...

Les actions engagées ont également mis l'administration face à ses contradictions. Quand l'inspection académique répondait ne rien pouvoir décider sans l'aval du ministère de l'Education nationale, le cabinet de François Bayrou, l'actuel ministre, assurait que pour ce genre de « problèmes » l'inspection académique était la seule compétente...

« Ce résultat devrait... faire école, glisse Danièle Messant avec humour. Sans revendications, nous n'aurions rien obtenu. Une bonne leçon pour les années à venir... » ●

Cyril Lozano

(1) Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs d'école et professeurs de collège

(2) Fédération des conseils des parents d'élèves

● TOUTE LA VILLE

Le séquoia de Piscop foudroyé



Willy Vainqueur

Le magnifique séquoia situé dans le parc du centre de loisirs de Piscop a été foudroyé lors des violents orages qui se sont abattus au mois d'août sur la région parisienne. Haut d'une trentaine de 30 mètres et vieux de plus de

400 ans, l'arbre a été touché de plein fouet et son avenir est aujourd'hui incertain. Ce spécimen étant classé monument naturel, la municipalité s'est adressée à la préfecture du Val d'Oise afin de connaître les mesures à prendre le concernant. Alain Dailliet, responsable des services Environnement et Espaces verts, n'exclut pas la possibilité d'un sauvetage : « On a déjà vu des arbres repartir après l'amputa-

tion des parties endommagées et l'apport de soins appropriés. » En attendant la marche à suivre et l'éventuelle visite d'un expert du département, le séquoia a été débarrassé de ses branches calcinées et une palissade entoure sa base afin d'écarter tous dangers pour les enfants et le personnel qui fréquentent le centre. ●

M. D.

● TOUTE LA VILLE

A chacun sa voie



Marc Gaubert

Une voie privée ne fait pas partie du domaine public mais appartient aux différents copropriétaires qui doivent en assurer la bonne tenue.

Régulièrement, les services techniques de la ville sont obligés d'intervenir pour pallier le mauvais état de certaines voies privées. Une situation inique puisque, par définition, une voie privée ne fait pas partie du domaine public. Les textes de lois sont sans équivoque possible. Elle appartient aux différents copropriétaires. C'est donc à eux d'en assurer la bonne tenue... ce qu'ils ne font pas toujours au détriment de leur sécurité et de celle de leurs visiteurs.

Les voies privées, qui peuvent être ou non en impasse, sont au nombre de 25 sur le territoire de la commune.

Il existe deux types de voies privées. Celles qui sont ouvertes à la circulation publique et celles qui ne le sont pas. Ces dernières sont ainsi complètement fermées... même aux interventions d'urgence des services municipaux. Pour les premières, on constate un désengagement de plus en plus net de la part des copropriétaires qui négligent leurs obligations. La municipalité est alors sollicitée – avec les coûts

financiers que cela entraîne pour la collectivité – pour maintenir les voies dans un état décent : du nettoyage de la rue à la réfection de la chaussée en passant par l'entretien de l'éclairage. Interrogée sur le sujet, une habitante de l'impasse Désiré Leroy pensait pourtant qu'il était « du devoir de la ville de s'occuper de ces rues », ignorant sans doute les textes en vigueur...

Une solution serait, bien sûr, de faire passer ces voies privées dans le domaine public. Certaines d'entre elles font d'ailleurs l'objet de négociations avec les services urbains de la ville. Mais il faut passer par des procédures juridiquement très complexes et très longues. Ainsi, il faut absolument obtenir l'accord de l'ensemble des personnes qui bordent la voie.

L'autre solution consiste à faire prendre conscience aux copropriétaires qu'il est de leur devoir d'assumer leurs responsabilités. Et ce d'autant plus que, depuis plusieurs années, environ deux voies privées sont créées chaque année sur le territoire communal... ●

Cyril Lozano

R E V U E
D E P R E S S E

● Jan Hensens

Dans l'air du temps

Actualité oblige, la sécurité fait à plusieurs reprises la une des médias. Aubervilliers se refuse pourtant à céder à la panique : « Les habitants des Quatre-Chemins évitent soigneusement tout amalgame. Les Français de souche ne manifestent aucune méfiance particulière à l'égard de la communauté maghrébine. Quant à nous, nous sommes écœurés par les poseurs de bombes. » (L'Événement du jeudi du 14 septembre)

« Dans 1 000 jours, tout commence. Le Premier ministre a posé le 6 septembre la première pierre, fut-elle symbolique, du Grand Stade. » (L'Humanité Dimanche du 14 septembre). « Le public est invité, par le biais d'un concours, à trouver le nom du futur stade. Un jury, présidé par Bernard Pivot, fera ensuite des propositions au ministre de la Jeunesse et des Sports. » (Le Journal du Dimanche du 17 septembre).

Pour l'instant, le foot à Auber se porte très bien : « Une défaite par deux buts d'écart, c'est le tarif pour les adversaires qui se déplacent au stade André Karman depuis le début de la saison. Même le leader Sedan n'a pas résisté aux vagues bleues et blanches des hommes de Karim Belkebla. » (France football du 5 septembre). « Au cours de la septième journée, Thiam marque trois fois contre Thouard et ainsi le CMA devient leader en National I. » (Le Parisien du 18 septembre).

Quant aux cyclistes, « ils ont confirmé par les deux victoires d'étape au Tour de l'avenir les nouvelles ambitions de l'équipe 93 Peugeot. Son manager, Stéphane Javalet, vient de trouver de nouveaux financements pour la saison prochaine afin d'avoir un effectif de 14 hommes. » (L'Équipe du 14 septembre).

Dans un entretien croisé, les maires de Saint-Denis et d'Aubervilliers « planchent » sur le développement de La Plaine Saint-Denis. On peut lire à propos de l'identité de celle-ci : « Il ne s'agit pas de remplacer une population par une autre mais d'accueillir de nouvelles populations à côté de celles qui existent déjà et doivent retrouver leur place dans un habitat rénové, d'équilibre, restructuré et requalifié. » (Revue La ville).

« Christian Richard, ambassadeur du 7^e art, dirige le Studio. Il concocte aussi pour ses mini spectateurs (en âge seulement) des programmes à s'en écarquiller les prunelles. » (Télérama du 6 septembre). ●

● TOUTE LA VILLE

Prévention routière

Pour un code de bonne conduite



La campagne municipale de prévention routière entame sa dernière partie. Le point avec Bernard Vincent, maire-adjoint chargé de la sécurité des biens et des personnes, de la circulation et du stationnement.

La municipalité a décrété 1995 Année de la prévention routière. Est-ce à dire que les Aubervillariens se comportent plus mal que la moyenne ?

Bernard Vincent : Non, bien sûr. Aucun chiffre ne permet d'affirmer cela ! Pour autant faut-il attendre qu'il y ait le feu pour demander aux gens de faire attention ? Attirer l'attention, toujours et encore, sur le respect du code de la route n'est jamais inutile. Le nombre des véhicules a triplé en vingt ans, la répression est en constante progression mais le nombre des accidents aussi...

Alors que faire ?

B. V. : Pour cette Année de la prévention routière, la municipalité a demandé à tous ses partenaires d'engager des actions de sensibilisation. Cela s'est fait avec le concours de certaines écoles primaires, les collèges, la RATP, l'association Auto-plus, l'Office

de la jeunesse. Nous avons aussi associé plusieurs auto-écoles de la ville, dont ABS qui a permis à vingt-huit jeunes de partir au Tréport en conduite accompagnée avec des moniteurs et deux îlotiers du commissariat... De son côté, la ville a réalisé de nombreux et coûteux aménagements aux abords des écoles et de points dangereux en améliorant la signalétique par exemple... Nous avons fait distribuer gratuitement le code Rousseau dans les écoles primaires, obtenu un contrôle gratuit supplémentaire d'optiques et de pollution auprès de la direction départementale de la Police nationale...

Et nous continuons de réfléchir à d'autres modes d'intervention, le sujet n'est jamais clos...

Après neuf mois de campagne de prévention, quels sont les enseignements que l'on peut tirer ?

B. V. : Notre intervention auprès des jeunes est plutôt satisfaisante puisque des changements de comportement ont été observés par des agents de la RATP. Ce sont leurs parents qu'il nous faut toucher. Ce sont eux qui tiennent le volant, traversent avec leurs

enfants hors des passages protégés, stationnent dangereusement pour déposer les enfants à l'école. D'autre part, nous allons tout faire pour moduler la vitesse en fonction de certains voies. Comme la rue de la Nouvelle France dont nous mettrons la réfection à profit pour la limiter 30 km/h. Nous souhaitons aussi favoriser la circulation des transports en commun en demandant à la Police nationale de faire respecter, rigoureusement, les couloirs de bus par exemple.

Y a-t-il des échéances pour mettre en œuvre tout cela ?

B. V. : La commission municipale chargée de la circulation et du stationnement doit se réunir dans le courant du mois. Elle devrait être en mesure de dégager des propositions qui seront ensuite soumises au bureau municipal. Certaines dispositions concernant le stationnement devraient pouvoir s'exécuter dans de brefs délais, d'autres, comme la transformation de certaines rues en voies semi-piétonnes, demandent davantage de réflexion et de concertation. 🗳️

Propos recueillis par Maria Domingues

Bernard Vincent : « Une bonne campagne de prévention routière est celle qui réussit à convaincre les citoyens que respecter le code de la route c'est d'abord se respecter mutuellement. »

Willy Vainqueur

● TOUTE LA VILLE

Pompiers bon oeil

Courage, dévouement, efficacité... les qualités des sapeurs-pompiers sont connues. Ce que l'on sait moins, c'est l'extrême diversité de leurs interventions qui ne se limitent pas, loin s'en faut, aux seuls incendies. Secours à victimes, assistance à personnes

mais aussi fuites de gaz, inondations... le « 18 » est de plus en plus fréquemment composé, sans doute trop.

On peut considérer cette multiplicité des tâches comme de l'éclectisme. On peut aussi s'inquiéter de l'éparpillement des missions qui, pour nombre

d'entre elles, ne rentrent pas dans les prérogatives exclusives des pompiers.

L'adjutant Jean-Marc Tavron, chef du centre de secours d'Aubervilliers, précise : « Depuis une dizaine d'années, le nombre d'interventions annuelles est en constante hausse, près de

C O U R T E S



Willy Vainqueur

4 500 interventions des plus diverses l'année dernière : un nombre en constante hausse.

4 500 interventions à Aubervilliers pour la seule année dernière. Nous avons su nous adapter en augmentant, dans le même temps, les effectifs de la caserne (de 48 à 57 pompiers) et en optimisant nos moyens matériels. Le centre d'Aubervilliers reste performant. »

Ainsi, pour les opérations dites de « secours à victimes », du malaise à la fracture, dès lors qu'il y a des soins à porter. Elles occupent aujourd'hui près de la moitié des activités de la caserne d'Aubervilliers. « Cette évolution est la conséquence presque logique de notre efficacité, constate l'adjudant Sauvron. Nous apportons une assurance de rapidité et de compétence puisque nous traitons ce genre d'opérations de bout en bout, jusqu'à l'éventuel transport dans un centre de soins spécialisés. »

Nouvel atout du centre de secours d'Aubervilliers, tout récent celui-là : le nombre constamment décroissant de déplacements dus aux fausses alertes (moins 25 % en dix ans) permis grâce à la mise en place d'un système informatique capable de les déceler. Si le nombre d'interventions suite aux incendies reste stable, celui dû aux accidents de la circulation sont,

eux, en très légère hausse. L'ensemble ne représente plus cependant qu'un cinquième des activités de la caserne.

De fait, les pompiers sont trop souvent considérés comme la panacée. Un réflexe de plus en plus répandu est de les alerter pour tout et n'importe quoi, ces interventions qu'ils nomment eux-mêmes « assistance à personnes ». Celui-ci bloqué à la porte de son appartement pour cause d'oubli de clés à l'intérieur trouvera tout naturel de faire appel à leurs services, « oubliant » les sociétés de serrurerie... Celui-là coincé dans un ascenseur estimera pas assez rapide la société de dépannage, par conséquent...

Il faut bien savoir cependant que si les pompiers répondent à ce genre de demandes, elles ne sont pas sans influence sur l'efficacité même de leurs missions, étant bien entendu qu'elles mobilisent une partie de leurs effectifs qui pourraient s'avérer bien plus utiles ailleurs... Sans parler d'une incidence financière de plus en plus importante qui « rogne » d'autres budgets... Les pompiers ? A user avec modération. ●

Cyril Lozano

Centres de loisirs

Pendant les vacances de la Toussaint (du 26 octobre au soir au lundi 6 novembre au matin), les centres de loisirs primaires sont ouverts de 8 h 30 à 17 h 30.
Rens. : 48.39.51.10

Changement de propriétaire

La boulangerie « La Banette », rue du Moutier, a changé de propriétaire. Les nouveaux responsables sont M. et Mme Dudicourt. Idem pour la librairie-papeterie de la rue Hémet, au centre commercial de La Frette, qui est désormais tenue par M. et Mme Desmaret. Le magasin Nicolas, 26, rue du Moutier, a également un nouveau gérant, M. Georges Machut. Aubermensuel souhaite aux uns et aux autres pleine réussite.

Prévention routière

Dans le cadre de la campagne nationale de contrôle des optiques, la gendarmerie propose une vérification gratuite de l'éclairage des véhicules le 17 octobre, sur le parking de la piscine.

Prévention santé

Aubervilliers vient d'être primé pour sa lutte contre le saturnisme. La ville a reçu, lors du dernier congrès de la Société française de santé publique, le premier prix Santé et Environnement, ex-aequo avec la direction départementale de l'Action sanitaire et sociale (DDASS 93). Ce prix couronne les moyens techniques et sanitaires déployés notamment par le service communal d'hygiène et de santé, en collaboration avec le conseil général, pour parer au danger du plomb dans l'environnement des enfants.

Les maisons de jeunes

Les maisons de jeunes rouvrent leurs portes. Une équipe d'animateurs vous y attend pour discuter de tous vos projets mais aussi pour proposer de nombreuses activités.

MJ Emile Dubois
26-27, allée Gabriel Rabot.
Tél. : 48.39.16.57
MJ Rosa Luxembourg
7, rue Albinet.
Tél. : 48.39.35.91
MJ James Mangé
1, rue des Cités.
Tél. : 48.34.45.91

Horaires d'ouverture :
les mardi, jeudi, vendredi de 17 h à 20 h, les mercredi et samedi de 14 h à 18 h, pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.

Le tabac et ses méfaits

Jusqu'au 15 octobre, le centre municipal de santé, 5, rue du Docteur Pesqué, présente une exposition sur le tabac et ses méfaits. Les fumeurs y trouveront de précieux conseils qui peuvent changer la vie, tester leur dépendance à la nicotine et mille raisons d'éteindre sa (dernière) cigarette

Brocante

La 3^e brocante de la FNACA se déroule le dimanche 8 octobre, sur l'emplacement du marché du centre, de 8 h à 19 h. Plus d'une centaine d'exposants offriront bibelots, vieilles dentelles, meubles et diverses curiosités aux chineurs. Rappelons que devant le succès des manifestations précédentes, les commerçants de la rue du Moutier s'associent à cette initiative.

C'est ça aussi la vie de quartier



Willy Faucher

La réhabilitation de la cité République se fera en concertation avec l'amicale des locataires qui s'est créée à cet effet.

Un projet de réhabilitation peut-il favoriser la vie de quartier ? Peut-il faire renouer un lien entre les gens ? Exemple de la cité République où s'est créée durant l'été une association suite à l'annonce par l'OPHLM d'une rénovation des espaces extérieurs. Dès le printemps prochain, les cours et coursives de la cité, qui datent de son origine (à part la création en 92 d'un mini-terrain de sport), seront refaits. Un projet de 2,4 millions de francs dans le cadre du contrat de ville signé entre la Ville et l'Etat.

« Après une année assez difficile où il a fallu supporter cinq semaines de grève de nettoyage, l'annonce d'une rénovation des lieux nous a immédiatement mobilisés, explique Noé Salem, président de l'Amicale Antenne République*. Ce n'est pas si souvent qu'un grand projet comme celui-ci nous est proposé. Notre cité, étant donné le triste état de ses abords et de son sinistre parking, en a bien besoin. Cette réhabilitation nous appartient. Elle doit s'adapter aux aspirations des locataires et des personnes qui travaillent au quotidien dans la cité. Il est important de constituer une force pour faire entendre nos véritables exigences. » Pour les responsables de l'Office HLM, l'Amicale est un excellent interlocuteur qui permet de connaître les besoins des locataires et de guider les concepteurs du projet, architectes et techniciens. « Nous avons déjà examiné avec l'Amicale quelques points clef, explique Emile Turlan, directeur de la gestion locative. L'aménagement du local poubelles, la mise en place d'un code d'accès dans le hall

d'entrée, la gestion de l'aire de jeux. Les locataires désirent la protéger, par exemple, des allers et venues de certains jeunes extérieurs à la cité, souvent peu respectueux du lieu. Cette fermeture n'avait pas été envisagée dans la première étude. Aujourd'hui, nos techniciens travaillent aux solutions à mettre en place pour une meilleure utilisation de cet espace. »

tisser des liens entre locataires

En attendant les résultats de la concertation, l'annonce de la réhabilitation et le regroupement en association ont des effets inattendus. Les rapports entre les gens se modifient. « Nous devons réapprendre à descendre de chez nous », s'exclame Christian Leconte, habitant de la cité. « Nous devons réapprendre à parler à notre voisin. Tisser des liens entre colocataires c'est apprendre le respect de l'autre. C'est être citoyen », dit encore Ivan Der-Loughian, un autre résident. Quelques étages en dessous, une maman explique que c'est aussi éduquer les enfants en leur montrant l'exemple de parents courtois, ouverts à la discussion. « Après tout, nous habitons la même cité. Nous nous confrontons aux mêmes problèmes et nos enfants rencontrent les mêmes difficultés. C'est un bon terrain d'échanges, non ? », rajoute-t-elle.

Sortir de chez soi, se rencontrer, apprendre à se réapproprier les alentours de cet ensemble de béton, sont aussi quelques-uns des objectifs que s'est donnée l'Amicale. Dès les premiers quinze jours, ils étaient déjà plus d'une soixantaine d'adhérents sur les 270 logements occupés de la cité à partager cette envie de reconstruire une vie de quartier. « C'est notre rôle d'association que d'aller au-delà des seuls objectifs de défendre les droits des locataires par rapport à notre bailleur l'Office », explique encore Noé Salem. Déjà, d'autres associations, petites sœurs de l'Amicale, pourraient bien voir le jour. « Par exemple, il faut que les différentes générations arrivent à se rencontrer et à communiquer, dit Christian Leconte. Pourquoi ne pas créer un club de pétanque à côté d'une association des jeunes de la cité ? » Certains locataires émettent même l'idée de rouvrir les terrasses aujourd'hui inutilisées pour créer des espaces communs. « Pourquoi ne pas recréer des jardins pour fleurir le béton ? C'est ça aussi la vie de quartier, embellir l'espace où l'on vit ! » ●

Dominique Pince

*Amicale Antenne République, 64, avenue de la République.

Sylvana, ou la chance aux chansons



Môme d'Aubervilliers, Sylvana Garcia veut poursuivre son rêve et continuer à vivre de ses talents d'interprète.

larmes, ses harmonies et ses dissonances.

De son vrai nom Sylviane Garcia, elle garde le souvenir de cette vie « d'avant », passée pour beaucoup dans les hôpitaux. Toujours, elle garde une âme d'artiste héritée dès le plus jeune âge. Un

grand-père, Jean-Baptiste Castellina, conteur dans les montagnes piémontaises, des parents gérants d'un dancing, porte de Ménilmontant, au nom qui fleure bon les soirées d'antan, « Le bal du Boulodrome »... Et puis Sylvana qui pointe très vite sous Sylviane, avec l'arrivée en 49 à Aubervilliers. « *Je me souviens de cette rue Chauvroux où nous étions chez nous, et puis la rue de la Commune de Paris avec ses familles si tendres, les Di Meo, les Di Stefano... Déjà, je voulais m'exprimer. Perchée sur une table, je chantais et dansais. J'avais quatre ans...* »

Jusqu'à l'adolescence, Sylvana rêve de devenir chanteuse. Mais la vie est là, qui la ramène aux dures réalités, encore elles. « *Le tourbillon de la vie, je sais ce que*

c'est, croyez-moi. Emportée dans les flots terribles de la souffrance, j'ai su émerger encore plus forte. » Et revenir aux sources, à ses désirs de petite fille, et se lancer un soir de printemps 89. « *C'était au restaurant l'Etna, rue Lécuyer. Tout de suite, j'ai senti une communion avec le petit public présent. Je m'étais retrouvée.* » Alors, celle que l'on surnomme déjà « la Piaf de la pizzeria Etna » va vivre sa passion à fond, vivant au gré des propositions et des cachets.

En six ans de métier, Sylvana s'est taillée une petite réputation. Elle a donné plusieurs dizaines de représentations en région parisienne, mais aussi dans le Midi de la France. La chaleur de ses intonations, la grâce toute personnelle de son interprétation lui valent une jolie estime.

Aujourd'hui, Sylvana veut poursuivre son rêve, continuer à vivre de ses talents d'interprète, écrire un livre peut-être. Dans son petit appartement de la rue Guyard Delalain, elle enchaîne les gammes. Encore, elle sourit à la vie. Sylvana Garcia, ou l'itinéraire d'une enfant enchantée. ●

Cyril Lozano

COURTES

Au service des associations

Le service municipal de la vie associative a déménagé. Il se trouve désormais au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment administratif et social, à l'angle des rues du Dr Pesqué et de la Nouvelle France. Le numéro de téléphone est le 48.39.51.02 ou 03.

Sur la ZAC Heurtault

Trois architectes, Henri Gaudin, Michel Remon et Louis Soria planchent actuellement sur le collège prévu dans la ZAC Heurtault. Le concours est lancé. Le lauréat sera connu d'ici la fin de l'année.

Réhabilitation privée

La réhabilitation des 189 logements gérés par la société immobilière FFF, 193, avenue Jean Jaurès, devrait prochainement démarrer. Le permis de construire nécessaire aux travaux vient en effet d'être délivré.

Appartements disponibles

La commercialisation du programme immobilier situé à l'angle des rues Réchossière et de l'Abeille est actuellement en cours. Des studios, F2, F3, F4 sont disponibles en accession à la propriété. Renseignements au 41.05.78.00

Rencontre débat

La municipalité et les Amis de Bouilly organisent le 24 octobre, à partir de 19 h 30 à l'espace Renaudie, une rencontre-débat sur la dernière mission effectuée par l'association dans le cadre de la coopération engagée entre Aubervilliers et la commune de Mauritanie. Entrée libre.

● CENTRE VILLE

Foyer Sonacotra

I 890 F pour 9 m² !



Coup de neuf » ou « coup de fric », la rénovation du foyer Sonacotra de la rue de la Nouvelle France continue de défrayer la chronique de ses résidents au rythme de ses travaux qui n'en finissent plus. « Il y a plus d'un an maintenant, lorsque les aménagements ont débuté, on était plutôt contents, confie Achour Rahmani, président du comité de résidents du foyer. Pensez, depuis sa création en 1959, rien n'avait été entrepris pour stopper la dégradation du foyer. Et puis, l'annonce de l'augmentation des loyers est arrivée. Au début, on a cru à une blague. » Les chiffres ont de quoi faire rire jaune : pour une chambre de 9 m² (au lieu des 4,50 m² actuels), le loyer va passer de 900 à 1 890 F ! La logique de la société Sonacotra est impi-

toyable. Puisque les chambres ont doublé de surface, les quittances doivent s'aligner...

Pour parvenir à agrandir les chambres, la Sonacotra a décidé de construire trois bâtiments neufs, en plus de l'existant réhabilité. Au point qu'aujourd'hui la direction ne parle plus de foyer mais de résidence... Pourtant, dans ses textes, cette société d'économie mixte contrôlée majoritairement par l'Etat affirme : « Dans sa mission principale, la Sonacotra loge les personnes les plus démunies »...

280 locataires en colère

Réjane Salagnac, directrice de l'unité de gestion Saint-Denis-Pantin, a suivi le dossier pour la Sonacotra. Elle explique : « Je comprends fort bien l'inquiétude des locataires (sic). Chaque réha-

Trois bâtiments neufs ont été construits en plus de l'existant réhabilité pour agrandir les chambres : la direction ne parle plus de foyer mais de... résidence.

bilitation fournit son lot de mécontents. L'augmentation tant décriée sera presque totalement amortie par l'accès à l'Aide personnalisée au logement (APL) qui sera perçue, selon les calculs prévisionnels basés sur les barèmes de la Caisse d'allocation familiale, par une écrasante majorité de résidents. »

Une version contestée par les locataires qui dénoncent des conditions de vie toujours aussi précaires pour des loyers aussi élevés, APL ou pas. Ainsi, si les chambres ont effectivement doublé de volume – « d'un petit cer-cueil, on est passé à un grand », ironise Aït Mebarek, un résident – le salon qui faisait jonction entre les chambres pour former un « appartement » a disparu, laissant place à un coin-cuisine vétuste et peu propice à la convivialité.

Alors, il y a deux mois, un comité de résidents* s'est créé – une première en 35 ans d'existence du foyer – pour défendre les droits de ses 280 locataires en colère. Un mot d'ordre : mobilisation. Un leitmotiv : l'action continue. Affaire à suivre...●

Cyril Lozano

*L'union locale CGT lui a apporté son soutien.

● CENTRE COMMERCIAL EMILE DUBOIS

Une nouvelle boutique



Willy Yainqueur

Marie-France Fenerci, responsable de la nouvelle boutique de prêt-à-porter Tolga Tex.

Le centre commercial Emile Dubois n'a pas perdu de temps pour accueillir une nouvelle boutique en lieu et place de la société PRG. Installée depuis un mois, Tolga Tex propose du prêt-à-porter féminin du 36 au 58, quelques articles pour hommes, soit au total 1 230 pièces différentes. Aux commandes de cette nouvelle activité, Marie-France Fenerci, styliste de formation, qui s'occupait jusque là de la teinturerie voisine avec son époux Orhan, également du métier. « *En fait nous retournons à notre première activité* », expliquent les époux Fenerci qui possédaient auparavant un commerce similaire dans le XIX^e arrondissement. Ensemble, ils comptent offrir des pièces de qualité à des prix raisonnables, quitte à refuser parfois de vendre des articles bon marché mais de piètre confection. « *Nous ne pouvons nous résoudre à présenter des articles pas chers*

mais qui ne résisteront pas à deux ou trois lavages... », explique le couple. Entièrement refait et déjà bien approvisionné, cet espace est de nouveau ouvert au public. « *C'est exactement ce qu'il nous fallait*, déclare Michel Marie, président de l'association des commerçants du centre Emile Dubois, *des vrais professionnels soucieux de satisfaire la clientèle.* »

et voilà le travail

Avant l'ouverture de Tolga Tex, la boutique a bien failli accueillir une solderie. C'était sans compter avec M. Marie, alerté par ses voisins et collègues, M. Fenerci et M. Masschelein, gérant du tabac : « *Un vendredi du mois de juillet, on a vu débarquer une foule de gens et un commissaire priseur qui a vendu aux enchères le matériel de PRG. La rumeur disait que des soldeurs étaient sur le coup... Dès le lundi suivant,*

on obtenait un rendez-vous avec Mme Marec, responsable des locaux commerciaux de l'OPHLM, trois jours après un courrier de l'Office accordait la location des lieux à M. Fenerci. Et voilà le travail ! » Installés depuis cinq ans dans le centre, les époux Fenerci ont trouvé en ce collègue boucher-chevalin un allié de taille : « *Nous avons quitté le XIX^e parce que tous les commerces de proximité ont disparu les uns après les autres et que le coin devenait triste. Ici, nous avons retrouvé un cadre de travail convivial. Mais c'est vrai que l'accueil de Michel Marie y est pour beaucoup.* » Avec la réfection totale du tabac, l'accueil tous les mercredis de plusieurs commerçants non-sédentaires et l'arrivée de Tolga Tex, le centre commercial Emile Dubois affiche clairement ses intentions de ne pas se laisser aller à la morosité. ●

Maria Domingues

COURTES

Travaux de voirie

Rue de la Motte, une première tranche de travaux d'assainissement débute dans le courant du mois. Réalisé sous la direction des services techniques municipaux, le chantier n'entraînera pas de perturbation de circulation. Durée des travaux : environ 1 mois.

Du nouveau sur les lignes 173 et 249

Le bus 173 marque un arrêt entre les lycées Le Corbusier et Henri Wallon depuis le 2 octobre. D'autre part, les usagers du 249 devraient bénéficier d'un nouvel arrêt, rue du Pont Blanc, devant le cimetière. La RATP n'a pas fait connaître la date de cette mise en place.

La maison d'accueil spécialisée

Les travaux de construction de la maison d'accueil spécialisée de personnes handicapées, rue Hélène Cochenec, ont commencé depuis deux mois. Le chantier ne semble pas poser de gros problèmes de voisinage mis à part quelques postes de télévision dont la réception est parfois perturbée par la présence d'une grue. La fin du gros œuvre étant prévue pour la fin du mois d'octobre, la grue devrait disparaître ainsi que les troubles inhérents.

Travaux EDF

Au Montfort, la pose d'une ligne électrique souterraine de 225 000 volts poursuit sa trajectoire. Après la rue Alfred Jarry, elle s'engage dans les rues Edouard Vaillant et Alexandre Dumas. Ces voies sont donc momentanément et partiellement neutralisées ainsi que certaines rues voisines.

Les élus sur le terrain

● Des photographies de Willy Vainqueur

A l'initiative de Jack Ralite, les élus de la majorité municipale ont effectué, le 30 septembre, une visite de la ville. Avec arrêts et réflexions sur quelques sites porteurs d'avenir, le Fort d'Aubervilliers, la Plaine... mais aussi dans les quartiers actuels et leurs îlots anciens.



Discussion devant un hôtel meublé.



Visite d'un nouvel appartement de l'OPHLM.



Dans un immeuble insalubre.



Carmen Caron, Bernard Sizaire et Jacques Monzaugé.



Une visite de quartier qui sera suivie de plusieurs autres.

Affaires publiques

La rentrée du bureau municipal



Le bureau municipal est un peu au conseil municipal ce que le gouvernement est à l'Assemblée nationale. Avec la différence que l'instance « exécutive » communale est élue par le conseil. La municipalité, comme on l'appelle aussi, est composée du maire et de ses adjoints (quatorze à Aubervilliers) qui l'assistent chacun avec la responsabilité (une délégation) d'un ou plusieurs secteurs d'activité.

Ainsi, avec l'aide de l'administration communale, ils règlent les affaires courantes, étudient et définissent ensemble les orientations importantes et préparent les décisions du conseil municipal, au cours notamment de leurs réunions hebdomadaires (le lundi à 17 h 30).

Déoulant des priorités énoncées par le maire au lendemain de l'élection municipale, que l'on pourrait résumer par « comment mieux travailler à l'avenir d'Aubervilliers ? », de premiers changements sont venus modifier l'organisation municipale.

Nouveauté par exemple : la désignation, en plus des maires adjoints, d'un syndic et de quatre conseillers municipaux munis de délégations et associés au bureau municipal (1). En élargissant les responsabilités, il s'agit d'établir, par un travail plus

collégial, un meilleur dialogue entre élus et citoyens.

Dans le même esprit, Gérard Del Monte, maire-adjoint délégué au Personnel et aux Travaux, est aussi chargé de la coordination du travail municipal. S'appuyant sur dix-huit années d'expérience, il devra contribuer à « mettre en musique » les actions décidées en commun. « Il convient, explique-t-il, de tenir compte de ce qui s'est dit au cours de la dernière campagne municipale. Deux exigences doivent guider le travail de la majorité : améliorer la vie quotidienne dans les quartiers d'une part, écouter mieux et associer plus les habitants à la gestion de la ville d'autre part. Si les échanges élus-population sont déjà instaurés à Aubervilliers, cela ne suffit plus. Rarement, comme aujourd'hui, l'intervention des citoyens n'aura été autant souhaitée. »

des permanences d'élus dans les quartiers

Du coup une nécessité s'impose : recréer des permanences d'élus dans les quartiers permettant la rencontre des habitants sur leur lieu de vie.

Joignant le geste à la parole, les élus de la commission des travaux et une équipe de techniciens de la voirie ont tenu permanence une semaine durant dans un préfabriqué de la rue de la Nouvelle-France. S'y trouvaient exposés quatre projets différents d'aménagement de cette voie et de la rue Gaston Carré. Ainsi informés, les riverains étaient invités à émettre un avis permettant d'aider la municipalité à faire un choix. « A travers ces rencontres, on mesure

mieux à quel point certains citoyens, en connaissant bien les coûts, les contraintes et les avantages d'un projet, sont porteurs de bonnes idées et de bon sens... Elles permettent également d'aborder une foule d'autres sujets. Un vrai plaisir et une vraie nécessité que l'on perd parfois de vue tant la gestion des affaires quotidiennes de la commune nous absorbent... », conclut Gérard Del Monte.

Sur cette lancée, les élus ont décidé des visites régulières de la ville, avec arrêts sur certains sites stratégiques ou qui posent problème. Un premier tour d'Aubervilliers a eu lieu le 30 septembre dernier, guidé par le nouvel adjoint délégué à la Vie des quartiers et la Vie associative, Pascal Beaudet.

Ces orientations de travail du « BM » devraient contribuer au développement de la vie démocratique locale, pour peu que chaque citoyen veuille aussi s'impliquer dans les affaires publiques. ●

(1) Il s'agit de Bernard Sizaire, René François, Jean-François Thévenot, Kamel Belkebla, Josette Dupuis.

Discussion sur l'aménagement de la rue de la Nouvelle-France : la concertation avec les habitants est l'une des priorités actuelles.



Depuis treize ans, la mission locale aide les jeunes à rentrer dans la vie active

Un tremplin vers l'avenir



Le rôle de la mission locale est d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner les 16-25 ans dans leurs démarches tant sociales que professionnelles. Parce que rien n'est plus complexe, lorsqu'on démarre dans la vie, que de connaître ses droits, de saisir les méandres administratifs d'une recherche d'emploi ou encore d'être informé sur les différents organismes et associations susceptibles de répondre à un problème donné.

Une écoute attentive à tous les problèmes rencontrés par les jeunes.

Accolée aux immeubles de la cité de la République, la mission locale d'Aubervilliers dispose de locaux spacieux, modernes et agréables. Neuf conseillers techniques y reçoivent individuellement les jeunes résidant à Aubervilliers et âgés de 16 à 25 ans. La demande peut prendre des formes diverses et concerne l'emploi, la formation, la santé, l'information civique et toute question liée à la vie quotidienne (protection sociale, logement, etc.).

Créée il y a treize ans, cette permanence, d'abord appelée PAIO (permanence d'accueil d'information et d'orientation), a effectué sa première mutation en mai 1993 lorsqu'elle s'est transformée en mission locale. Son action s'est alors renforcée et diversifiée grâce à la création d'une permanence « Vie quotidienne » permettant ainsi une prise en compte globale des demandes des jeunes. Financée conjointement par la municipalité et par l'État, ainsi que par divers organismes pour des actions bien spécifiques, la mission locale est une structure souple et autonome dans son fonctionnement. Son conseil d'administration est présidé par le maire ainsi que par un élu, en l'occurrence Jacques Monzaige, adjoint délégué à

l'insertion et à la formation professionnelle.

Chaque jour, l'équipe des conseillers techniques reçoit en moyenne 20 personnes, pour des entretiens individuels. La demande augmente constamment et concerne essentiellement la recherche d'un stage, d'une formation et/ou d'un emploi. Sur les 863 personnes reçues en 1994, 384 se sont engagées dans une formation professionnelle, 63 dans une formation en alternance, 127 ont trouvé un emploi à durée déterminée et 67 ont signé un contrat à durée indéterminée : c'est peu et beaucoup à la fois. Forte de ces réussites encourageantes, la mission locale reste toutefois tributaire du dynamisme économique, d'où un important travail de prospection auprès des chefs d'entreprise et la mise en place d'un véritable réseau pour l'emploi, en collaboration avec l'ANPE et les chambres du commerce et des métiers.

un soutien moral

Pour le public peu qualifié qui fréquente la Mission locale (43 % ont un niveau inférieur ou égal au certificat d'étude), une étude sérieuse des aptitudes et des motivations est presque toujours indispensable. Quant aux plus diplômés, possédant un BEP ou un baccalauréat, ils sont invités à participer à des ateliers collectifs de recherche d'emploi, en collaboration avec un agent ANPE. Ils bénéficient ainsi des petites annonces des journaux, sont aidés dans l'écriture de leur CV et des lettres de candidature. De même, ils sont préparés à l'entretien d'embauche, notamment par la vidéo. « Récemment, nous avons mis sur pied une rencontre avec le directeur des relations humaines du consortium du Grand Stade pour les jeunes susceptibles de travailler dans les métiers du bâtiment », explique Lionel Tubeuf, directeur adjoint à la mission locale.

Toutefois les professionnels de la mission locale tiennent à cette précision : ils ne donnent pas du travail, ils aident simplement à en trouver. « Nous ne sommes ni un self-service, ni un guichet administratif où l'on vient de façon anonyme pour se servir d'informations, poursuit Lionel Tubeuf, au contraire, notre première mis-

sion est de faire connaissance avec le jeune. » Ici, plus qu'ailleurs, la communication est primordiale. Les entretiens individuels impliquent souvent une certaine confidentialité. Car on vient également pour trouver un soutien moral. Et c'est là toute la particularité d'une mission locale. « Bien souvent, les personnes en difficulté n'ont même pas de couverture sociale. Nous abordons aussi cette question en leur signalant l'existence du point médical jeune qui offre des visites médicales gratuites et ceci sans carte d'assuré », souligne Chantal Venzal, directrice adjointe.

Pour trouver un logement, la mission locale a tissé un partenariat solide avec l'OPHLM, le foyer des jeunes travailleurs, le CLAJ (comité du logement autonome pour les jeunes), les services sociaux et les bailleurs sociaux privés. Ainsi, depuis janvier 1995, 20 personnes ont pu trouver une chambre ou un appartement à Aubervilliers.

Au mois d'octobre, la mission locale sera rebaptisée « Espace jeune » : son réseau informatique sera relié aux fichiers de l'agence pour l'emploi et permettra d'obtenir directement les adresses des entreprises. « Le demandeur d'emploi n'aura plus à faire la navette entre la mission locale et l'ANPE. Accompagné par le conseiller technique et l'agent ANPE mis à disposition, il pourra directement consulter les offres d'emploi à la mission locale, ce qui permettra d'alléger ses démarches, poursuit Chantal Venzal. L'ANPE gardera ses responsabilités en matière de gestion des fichiers. Nous travaillons déjà beaucoup avec elle, cela nous permettra donc d'officialiser nos actions de partenariat. »

Reste que l'on peut se poser la question de savoir si cette évolution n'amorce pas un désengagement des responsabilités de l'Etat vers les communes. D'autant que si l'Etat participe financièrement à la mise en place de cet espace jeune, la ville est également mise à contribution.

Pour les professionnels de la mission locale, l'espace peut être positif s'il ne se réalise pas au détriment du suivi social. Sans quoi la mission locale ne perdrait-elle pas une partie de son identité ? ●



Un atelier de recherche d'emploi.

Mission locale, mode d'emploi

La mission locale est située au 122 bis, rue André Karman. Tél. : 48.33.37.11 ou 48.33.38.02. Directeur : Mouloud Aounit. Elle est ouverte au public du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Le vendredi de 9 h à 12 h. Toutes les prestations sont assurées sur rendez-vous.

Formation : suivi individualisé, évaluations et bilans.

Scolarisation : aide à l'inscription pour la scolarisation.

Emploi : ateliers de recherche d'emploi ouvert tous les matins (inscription obligatoire).

Santé : conseils pour l'accès aux soins, documentation sur la sexualité, la toxicomanie, la contraception, point médical jeune anonyme et gratuit (centre de santé, rue du Dr Pesqué).

Accueil public handicapé (reconnu ou non par la Cotorep) : suivi individuel, recherche d'emploi, aide à la constitution des dossiers administratifs.

Information civique : code de la nationalité, droits aux séjours, modalités d'inscription sur les listes électorales, service national.

Vie quotidienne : protection sociale, informations et aide à la recherche d'un logement, prestations familiales.

Justice : aide aux sortants de prison, partenariat avec le club de prévention.

Espace documentation : métiers, secteurs d'activités, santé, loisirs.

**Le prolongement de l'autoroute A16
serait dramatique pour Aubervilliers**

Une mauvaise voie



Perspective informatique de la A16
dans le parc de La Courneuve.
Adieu le calme et le silence !

Au mépris de l'avis des élus et des habitants, le gouvernement tente d'imposer le prolongement de l'A16 de l'Isle-Adam vers La Courneuve. Elle serait raccordée à l'A1 et à l'A86 au moyen d'un vaste échangeur, près des anciens terrains Babcock en limite de notre commune, où arriveraient des milliers de véhicules supplémentaires. Embouteillages, pollution, bruit, insécurité... Il est urgent de mettre ce projet en échec.

Destinée à relier le tunnel Transmanche à la région parisienne, l'autoroute A16 débouche pour l'heure à l'Isle-Adam (Val-d'Oise). Mais, faisant fi de l'opposition résolue du conseil général, des maires concernés, de diverses associations et des habitants, les pouvoirs publics s'entêtent à vouloir imposer le prolongement de cette voie en pleine zone urbaine. De l'Isle-Adam, le tronçon supplémentaire, passant par les communes de Villiers-le-Bel, Sarcelles, Garges-les-Gonesses, Dugny, atteindrait La Courneuve après avoir traversé, en souterrain, son parc départemental. L'A16 serait alors greffée à l'A1 et à l'A86, au niveau du pont Palmers de La Courneuve, près des anciens terrains Babcock, en limite d'Aubervilliers. Il y a plusieurs mois, le conseil municipal a adopté un vœu s'opposant à ce projet. Le maire, Jack Ralite, parle « d'intégrisme routier ». De fait, le raccordement de l'A16 s'effectuerait au moyen d'un important échangeur, provoquant un afflux massif de véhicules sur la voirie locale.

**I 100 véhicules
de plus par heure
à La Villette**

A commencer par la rue du Pont Blanc. Là, d'ores et déjà, des riverains organisent la riposte, à l'initiative de l'ACPJ, Amicale des locataires des cités Pont Blanc, Cochenec et Alfred Jarry. Pour Evelyne Yonnet, présidente de l'association, toute sortie d'autoroute au pont Palmers serait dramatique « *au plan de la densité du trafic dans notre rue, de la pollution et des risques accrus d'accidents* ». Craintes d'autant plus justifiées que dans la rue du Pont Blanc sont également situées la cité Robespierre, trois écoles (maternelle et primaire Robespierre, maternelle Saint-Just), et un centre d'aide par le travail. Dans la rue Henri Barbusse toute proche, les élèves des lycées Le Corbusier et Henri Wallon, les pensionnaires de la maison de retraite feraient eux aussi les frais du prolongement de l'A16. « *Dans les semaines qui viennent, nous allons nous rendre*



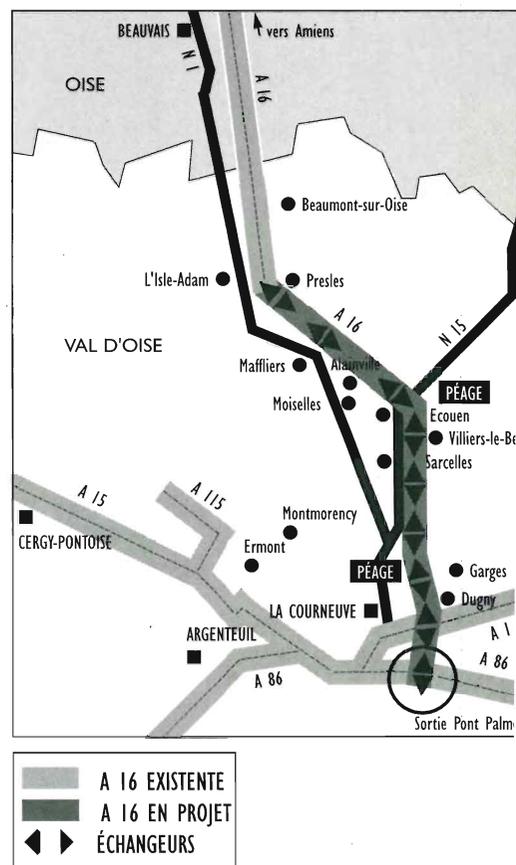
Gérard Monro

Le tracé de la A16 suscite une opposition de plus en plus vive.

D'autres solutions sont possibles

Les élus de Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise, diverses associations (Anti 16 à Dugny, La Courneuve environnement...), refusant cette « fuite en avant » que constituerait le prolongement de l'A16, font une série de propositions alternatives. Tous exigent que l'A16 soit raccordée à la Francilienne, près de l'Isle-Adam, où elle débouche actuellement : « Cela assurerait parfaitement les liaisons européennes ». Rappelons qu'au sud de Paris, l'A5 a été raccordée à la Francilienne, près de Brie-Comte-Robert. Pourquoi ce qui est possible au sud de Paris ne le serait-il pas au nord ? De plus, pour répondre aux besoins des habitants, ne serait-il pas plus judicieux de consacrer les milliards prévus pour prolonger l'A16 au développement des transports en commun et du réseau inter-banlieues ? Preuve du bien-fondé de cette proposition : le succès du tramway Saint-Denis-Bobigny, qui transporte 55 000 passagers par jour, et qui a incité des automobilistes à laisser leur voiture au garage.

Le tracé de la future autoroute et son débouché au pont Palmers.



dans ces établissements et chez les habitants du quartier pour y faire signer notre pétition que nous adresserons ensuite aux autorités compétentes », indique Evelyne Yonnet.

Au service urbanisme de la ville, on souligne que « toutes les voies locales seraient touchées ». En effet, pour gagner du temps face aux encombrements qui surviendraient alors sur les axes principaux (outre les rues du Pont Blanc et Henri Barbusse, l'avenue Jean Jaurès et la rue du Président Roosevelt), les automobilistes seraient tentés d'emprunter les rues adjacentes. Saturation en perspective. Et, circonstance aggravante, la rue Henri Barbusse serait mise en double sens. C'est ce qu'ont détecté les techniciens de la ville sur un schéma figurant dans le dossier de la direction régionale de l'Équipement. Selon le service urbanisme, cela conduirait au passage d'environ 1 100 véhicules supplémentaires par heure (aux heures de pointe) dans le quartier Villette-Quatre Chemins ! De l'éventualité de cet aménagement, la municipalité n'a pas été informée. Il est manifeste que les pouvoirs publics entendent passer outre l'avis des élus et des populations. Pour preuve, la pseudo consultation organisée pendant les congés d'été (!), à la direction départementale de l'Équipement, pour y consulter le dossier A16. Il s'agissait en fait de documents très techniques (tels que le schéma précité), incompréhensibles par la majorité des personnes. De plus, ladite consultation relevait du parcours du combattant : « Tout est fait pour décourager

le public (...), reste à avoir le courage de franchir les obstacles », soulignait *Le Parisien* du 18 juillet dernier. Bref, l'État tente de faire passer cette affaire en catimini, profitant encore des congés d'été pour le déclarer d'intérêt général.

Ce projet ne ferait que générer des nuisances : stress, bruit et pollution. Cet été déjà, les hôpitaux ont enregistré une hausse sensible de consultations urgentes consécutives à des problèmes respiratoires subits provoqués par les gaz d'échappement. Corinne Lepage, ministre de l'Environnement, reconnaît elle-même qu'« il faut réfléchir à des mécanismes d'incitation pour moins utiliser la voiture en ville. » (*Le Parisien* du 14 septembre 1995). Le projet A16 fait exactement le contraire ! Pourquoi cet acharnement ? La seule justification du prolongement de l'A16 semble être financière : cette autoroute inaugurerait le péage urbain. Et le projet s'inscrit dans la politique gouvernementale de remodelage de la région parisienne, avec la constitution de pôles économiques tels que Roissy, La Défense, Marne-la-Vallée. En fait, l'A16 est destinée en premier lieu aux déplacements des hommes d'affaires et au transport des marchandises par camions.

L'enquête d'utilité publique n'ayant pas encore eu lieu, il est donc encore temps de se rassembler et de se mobiliser pour mettre en échec ce projet inutile et nuisible. Pour imposer d'autres solutions que le « tout autoroute », afin de répondre aux besoins en matière de transports urbains. ●

Vers un péage urbain

Non seulement le prolongement de l'A16 amènerait son lot de nuisances, mais en plus ce tronçon inaugurerait le péage autoroutier en ville. Ainsi il en coûterait à un usager quotidien domicilié au nord de la région parisienne et venant travailler par exemple à La Courneuve ou à Aubervilliers entre 300 et 600 F par mois. Une dépense supplémentaire que bien des familles ne pourraient supporter. Le prolongement de l'A16 créerait donc une discrimination, en portant atteinte à la liberté de circuler. Enfin, un tel précédent n'ouvrirait-il pas la porte à la généralisation du péage urbain ?

Un texte de Maria Domingues avec des photographies de Willy Vainqueur

Ginette Vergé

Rude et tendre

Ginette Vergé, chrétienne protestante, responsable de la Main Tendue, a travaillé pendant dix-huit ans au sein du conseil municipal. Pour faire son portrait, il nous a fallu promettre de ne point l'encenser. Que celui qui n'a jamais failli à une promesse nous jette la première pierre...



*L*a première fois que j'ai rencontré Ginette Vergé, je l'ai trouvée plutôt raide. Très vite, j'ai découvert que ce n'était qu'une apparence. Après dix-huit années de travail commun au Centre communal d'action sociale (CCAS), je garde le souvenir d'une femme de caractère, volontaire, franche, sans complaisance mais juste et honnête », témoigne Madeleine Cathalifaud, maire-adjointe aux affaires sociales. Une militante communiste et une chrétienne protestante, femme de pasteur, main dans la main ? « Nous avons le même objectif : apporter un soutien aux personnes en difficulté. La mission étant claire, nous avons travaillé ensemble, chacune gardant sa personnalité. Nous nous sommes écoutées et respectées, et cela fut vrai avec toutes mes collègues du CCAS. » C'est pourquoi Ginette Vergé laisse derrière elle une foule de regrets et un profond sentiment de nostalgie : « On pouvait compter sur elle à tout moment... Elle nous soutenait. » Sans relâche, elle

écoutait, conseillait, décidait, fustigeait quand c'était nécessaire. « Croyez-vous que la commune fabrique des billets de banque ? Combien de temps comptez-vous vivre aux crochets de la collectivité », disait-elle à ceux qui font de l'assistant un mode de vie.

Mauricette Marandola fut longtemps son assistante et se souvient autant des « coups de gueule » que des fous rires mémorables : « Elle possède une autorité naturelle qui venait à bout des plus violents. Elle se sentait concernée par tout ce qui se passait au CCAS, si elle entendait une discussion qui tournait mal, elle sortait de son bureau et intervenait, elle savait aussi se montrer aussi ferme avec les récalcitrants qu'attentionnée avec les gens en peine. »

Guidée et éclairée par sa foi, Ginette Vergé joint toujours le geste à la parole. Et si elle met sa vie au service des autres, ce n'est pas par goût du sacrifice mais parce que c'est là sa destinée. A huit ans, Ginette sait et « sent » que Dieu existe, qu'au milieu du chaos des souffrances une place lui est assignée. A soixante-neuf ans, sa fidélité, son engagement religieux et son amour pour tous les êtres vivants restent intacts.

Née à Paris, elle grandira à Nantes où son père était docker et sa mère femme au foyer. Avec ses parents communistes, elle apprend « la lutte des classes », participe aux manifestations tumultueuses, drapeau rouge en tête, et se contente de la marmite de haricots quand « papa faisait grève ». Mais ce n'est pas cela qui affecte la petite Ginette



Ginette Vergé,
chrétienne
protestante,
responsable
de la
communauté
de la Main
Tendue.

Filiatre. Bouleversée par la séparation de ses parents, elle grandit dans la souffrance et la déchirure auprès d'une grand-mère qui s'échine aux « trois-huit ». Pour l'aider, Ginette qui n'a que treize ans triche sur son âge et trouve du travail. La supercherie découverte, on la débauche. Plus tard, elle entre à l'usine pour faire de la soudure puis travaillera à la chaîne dans une raffinerie... Ses copines sont chez les scouts, elle y adhère et entre en contact avec les chrétiens protestants dont un couple, un pasteur et sa femme, qui la prendra sous sa protection.

En 1946, Ginette Vergé arrive à Aubervilliers et intègre l'équipe de la Main Tendue que dirige Adelaïde Gilleron, plus connue sous le surnom affectueux de « Mamie ». Avec ses compagnes infirmières et sages-femmes, elle se dévoue pour soulager les misères tant matérielles que morales. Notamment avec les personnes dépendantes de l'alcool. A la Main Tendue on ne porte pas de jugement. « Ici, on ne fait pas la morale, on aide les gens à se relever », précise Ginette Vergé. Leur action auprès des personnes en difficulté est vite reconnue par tous. En 1953, Ginette épouse Samuel, pasteur, qui deviendra dix ans plus tard le docteur Vergé, tandis que son épouse ouvre une auto-école.

En 1977, André Karman demande à la Main Tendue de désigner une représentante au sein du conseil municipal. Elle hésite. Ses convictions l'emporteront sur sa modestie. « Je pensais pouvoir être utile ». Madame Vergé offrira dix-huit années de son emploi du temps – déjà bien

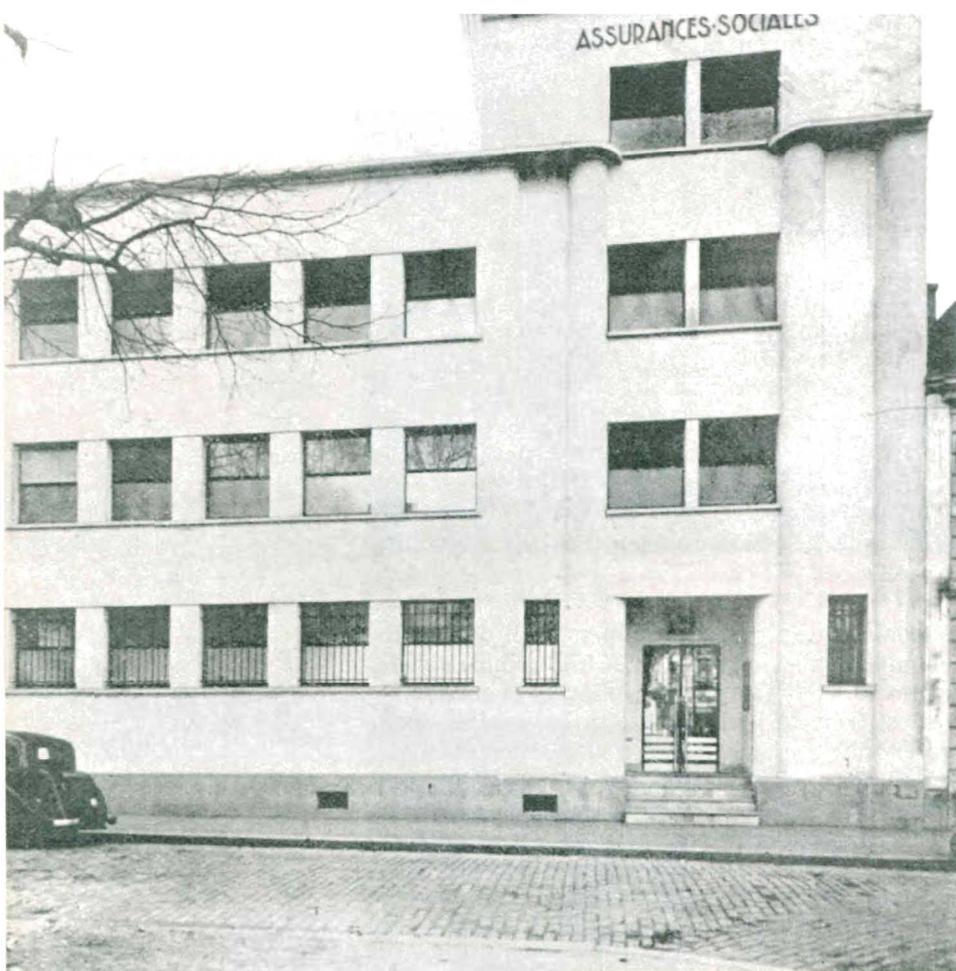
encombré – au public et au personnel du Centre communal d'action sociale. Décrite comme « rude et tendre » à la fois par ses collègues et collaboratrices, Ginette Vergé bataillera avec elles pour défendre les droits des Albertivillariens les plus déshérités et la reconnaissance du statut des aides ménagères. Avec ses manières un peu brusques de cheftaine, elle s'impose surtout par le respect qu'inspire la sincérité de son amour pour les êtres et particulièrement ceux qui souffrent. « Comme si le malheur des gens les rapprochait d'elle », se souvient Claude Emel, directrice-adjointe du CCAS. Ginette a pour les malheureux cette pitié qui naît de la tendresse et non du mépris.

« La vie chrétienne ne doit pas s'arrêter aux bords des lèvres, elle doit se traduire dans les actes quotidiens. »

« Honnête, généreuse, courageuse, téméraire, sincère, disponible... » sont les mots qui reviennent sur toutes les lèvres des personnes interrogées. « Je ne fais que mon devoir, s'excuse-t-elle presque embarrassée par tous ces compliments. Quand on s'engage dans une voie, on le fait totalement ou pas du tout. Jeune fille, il m'a fallu choisir entre les bals, les sorties, les loisirs et une vie davantage tournée vers les autres. J'étais incapable de passer de l'un à l'autre comme mes compagnes, je ne sais pas louvoyer. J'ai choisi la voie que me dictait la foi. » Habitée par cette grande force qui l'éclaire et la guide, Ginette Vergé vit en parfait accord avec son cœur et sa conscience, dispensant ce qu'elle croit être le bien. Le seul bémol lui vient de son fils Ariel qui a souffert de ne pas avoir eu une maman pour lui tout seul. C'est le seul moment où elle accepte que l'on parle de « sacrifice ». ●

● Un article de Michel Soudais

Le 4 octobre 1945, une ordonnance du gouvernement donne un nouvel élan à la solidarité



Rue des Postes : le premier centre de Sécurité sociale.

Archives municipales

A la Libération, après la destruction du pays et les multiples souffrances, les Français aspirent à la sécurité pour leur avenir et celui de leurs enfants. Inscrite dans le programme de la Résistance, la création de la Sécurité sociale propose une solidarité globale, démocratique et adaptée à chaque citoyen.

Dans le premier article de l'ordonnance du 4 octobre 1945, on peut lire : « *Il est institué une organisation de la Sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent.* » Les bases de la Sécurité sociale sont posées. Une des grandes réformes de la Libération. Son objectif : mettre en place un système garantissant à chaque citoyen les moyens de subvenir matériellement à ses besoins et à ceux de sa famille. Pour ses promoteurs, ce système généreux fondé sur la solidarité et financé par tous devait être aussi géré démocratiquement par les bénéficiaires. Une véritable révolution dans le domaine de la protection sociale.

La création de la Sécurité sociale n'était pas surgie de rien. L'entraide mutuelle est une idée ancienne dont on retrouve la trace aussi bien dans la Grèce antique qu'à Rome. Mais jusqu'à la Révolution française, cette entraide était essentiellement de nature charitable. C'est la Convention qui, la première, donne un fondement social à l'obligation d'assister les pauvres. « *Les secours publics sont une dette sacrée*, énonce l'article 21 de la Déclaration des droits de l'homme du 24 juin 1793. *La société doit la subsistance aux citoyens malheureux, soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler.* » Cet article n'ayant toutefois jamais été mis en application, l'assistance est restée, tout au long du XIX^e siècle, dépendante soit du bon vouloir de patrons sociaux, soit de mutuelles professionnelles et corporatives. Dans l'entre-deux guerres, plusieurs lois avaient bien tenté de renfor-

Le demi siècle de la Sécu



Willy Vanquieur

Ambroise Croizat (1901-1951)

Celui dont le club de retraités de l'avenue Victor Hugo porte le nom fut, avec Pierre Laroque et Georges Buisson, l'un des pionniers de la Sécu. Ajusteur à 13 ans, adhère à 16 ans du Parti socialiste, il rejoint le Parti communiste à sa création. Dirigeant de la jeunesse communiste jusqu'en 1928, son engagement lui vaudra plusieurs licenciements. Elu secrétaire de la Fédération des métaux CGT, puis député en 1936, il prend une part active à l'élaboration des lois sociales du Front populaire. Arrêté par le gouvernement de Pétain, il connaît 17 prisons. Transféré à Alger, il est libéré en 1943 et devient l'un des délégués de la CGT dans le gouvernement provisoire. A la Libération, il est président de la commission du travail et des affaires sociales chargée de préparer les ordonnances sur la Sécurité sociale. Ministre du Travail du cabinet de Gaulle, son nom sera par la suite lié aux lois organisant la Sécurité sociale et à la mise en place de l'institution.

cer ces dispositifs, notamment par l'instauration des assurances sociales. Mais leur portée restait limitée. « Toutes ces actions fort utiles étaient cependant très dispersées et ne reposaient sur aucun principe, explique encore aujourd'hui Pierre Laroque, le premier directeur de la Sécurité sociale. Bref, il n'y avait pas de solidarité générale. »

au lendemain de la guerre, la question sociale est une priorité

La Seconde Guerre mondiale va accélérer les choses. Elle n'avait pas seulement ruiné l'économie industrielle du pays, elle avait aussi affaibli les hommes et singulièrement la classe ouvrière qui compta un grand nombre de prisonniers, de travailleurs requis en Allemagne, de déportés. Victime du rationnement et de l'angoisse du lendemain, la majorité du peuple français aspirait à un changement radical. Celui-ci était inscrit dans le programme du CNR, le Conseil national de la résistance. Ce dernier visait à instaurer une véritable démocratie qui ne soit pas seulement politique mais aussi « économique et sociale ». Dans son volet social, ce programme établit le droit au travail, à la retraite, à l'instruction, aux loisirs et à la culture, la garantie du pouvoir d'achat et de l'emploi, enfin, un plan de sécurité sociale.

L'idée est lancée. Elle rencontrera sur le moment peu d'opposants. D'autant qu'il s'agit aussi d'une nécessité bien comprise. « L'effort requis par la reconstruction place la question sociale au premier rang de toutes celles qu'ont à résoudre les pouvoirs publics, écrit de Gaulle dans ses Mémoires de guerre. Je suis sûr que sans des changements profonds et rapides dans ce domaine, il n'y aura pas d'ordre qui tienne. »

En septembre 1944, le ministre du Travail du gouvernement provisoire, Alexandre Parodi, appelle le haut fonctionnaire Pierre Laroque pour préparer la réforme. La mutualité, le syndicalisme chrétien et le patronat tentent bien de s'y opposer au nom de la liberté de choix, mais en réalité c'est la

perte de leur pouvoir qu'ils déplorent, se voyant dépossédés d'institutions sociales dont ils avaient eu l'initiative au seul profit de certains groupes de population. Aussi, quand en juillet 1945 le projet est présenté à l'Assemblée consultative provisoire, la commission du travail et des affaires sociales que préside le communiste Ambroise Croizat s'y déclare très favorable. Dans l'euphorie de la victoire et de cette solidarité retrouvée, l'ensemble des partis politiques issus de la Résistance va soutenir le projet qui sera adopté par 194 voix pour, 1 contre et 90 abstentions (pour la plupart des députés MRP, CFTC et quelques radicaux). Charpente d'un édifice encore à construire, l'ordonnance du 4 octobre, complétée le 19 octobre 1945 par deux ordonnances plus techniques, pose deux principes essentiels : la démocratisation des structures et l'unité du système.

Malgré les embûches, toutes les caisses allaient entrer en fonction le 1^{er} juillet 1946. L'étape décisive de l'institution du régime général était franchie. La généralisation du système allait en revanche connaître plus de difficultés. Voulue par Ambroise Croizat, ministre du Travail depuis novembre 1945, et votée à l'unanimité par les parlementaires, la loi du 22 mai 1946 qui établissait les étapes de l'extension du régime à tous, salariés ou non, restera longtemps lettre morte. Il faudra attendre 1967 pour que tous les non-salariés bénéficient d'une couverture. ●

Créée malgré de nombreuses oppositions, la Sécu est toujours à défendre.



AFP

● Un article de Jacques Taum
avec une photographie de Marc Gaubert

Fédéral Express

Des colis

par milliers

Dans chaque
agence
de livraison,
les colis sont
débarqués, triés
et réexpédiés
vers plus de
190 pays.

Début août, une nouvelle entreprise, Fédéral Express, et 53 de ses salariés se sont installés au 129 de l'avenue Victor Hugo. L'activité a démarré immédiatement.

FedEx (Fédéral Express) n'aime en effet pas perdre de temps. Cette compagnie de transports express de colis de toutes sortes vers plus de 190 pays a construit sa réputation sur la rapidité et la qualité de ses services. Rendez-vous compte. Vous faites prendre avant 17 h 45, chez vous, à Aubervilliers, n'importe quel paquet pesant de 5 à 682 kilos (plus avec autorisation) et celui-ci parviendra à son destinataire le lendemain avant 10 h 30 aux Etats-Unis, dans la journée au Canada, au Mexique ou aux Antilles. Il faudra compter deux jours pour le Japon, Hong Kong ou Singapour, deux à trois jours pour le reste du monde.

Pour atteindre ces objectifs, FedEx, première compagnie mondiale de fret aérien, dispose d'une flotte de 492 avions. A titre de comparaison, Air France dispose, elle, de 150 avions cargo.

110 000 personnes et 135 000 camionnettes roulent pour FedEx à partir de plusieurs grands centres de tri. Une structure colossale en forme de toile d'araignée pour livrer au plus vite 7 tonnes de fret et 2 millions de colis par jour !

L'entreprise, née en 1973 pour desservir les Etats américains, dispose aujourd'hui de plusieurs plates-formes de réexpédition appelées Hub. Les marchandises y sont débarquées, triées, réexpédiées. L'une d'entre elles est installée à Roissy-Charles-de-Gaulle. Trois cents salariés y sont rattachés. Sept avions en décollent et y atterrissent chaque jour. Cette plate-forme rayonne sur toute l'Europe. A Gennevilliers, une « station » ou agence de livraison cohabite avec le siège social. 280 personnes y travaillent, dont 110 coursiers.

des ouvertures pour l'emploi local

« C'est une volonté de déconcentration du site de Gennevilliers qui nous a conduits à ouvrir une nouvelle agence de livraison, explique Nathalie Amiel, responsable du marketing. Notre objectif est de mieux servir la région parisienne et d'optimiser nos coûts et nos structures. Gennevilliers devait être éclaté pour éviter les risques d'engorgement ».

Pourquoi Aubervilliers ? La disposition géographique de la ville, entre Gennevilliers et Roissy, sa facilité d'accès et sa proximité du nord de Paris ont certainement constitué des atouts de taille. Là encore, rien n'a été laissé au hasard. Il fallait optimiser tous les parcours, considérer le coût des locaux, des terrains, des travaux d'aménagement : Aubervilliers a été préféré à deux autres sites en concurrence. L'installation s'est faite au terme d'importants travaux qui contribuent également à la requalification des berges du canal. Une quarantaine de coursiers basés auparavant à Gennevilliers travaillent maintenant à Aubervilliers.

Avec l'essor des messageries et des moyens de communication, des ouvertures peuvent avoir lieu en direction de l'emploi local. « Nous sommes confiants dans le développement de notre entreprise qui a vu son chiffre d'affaires progresser de 30 % depuis 1992 et son effectif passer de 380 personnes à près de 600 aujourd'hui », poursuit Nathalie Amiel. Et comme elle le précise : « Il n'y a aucune raison, a priori, de ne pas s'enrichir un jour des compétences humaines disponibles à Aubervilliers ». Des contacts ont d'ailleurs déjà eu lieu dans ce sens avec le secteur RMI de la ville et la mission locale. ●

● Un article de Bénédicte Philippe avec une photographie de Willy Vainqueur

L'Institut international de formation professionnelle à l'action humanitaire

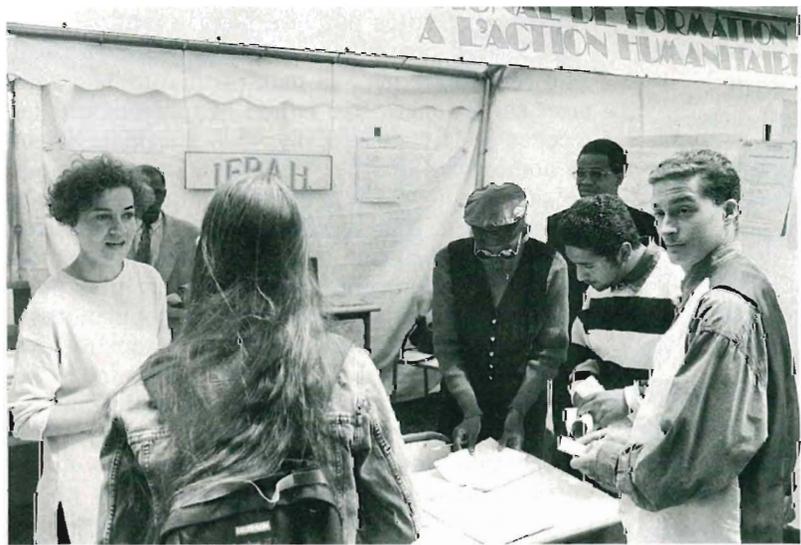
Se former pour les autres

L'Institut international de formation professionnelle à l'action humanitaire (IFPAH) a pris ses quartiers rue des Cités depuis quelques mois. Le centre propose toute une palette de formations à ceux qui souhaitent travailler dans le domaine social ou le développement, en France comme à l'étranger. A son origine, il y trois ans, cette association à but non lucratif a été créée par des Français et des Africains sensibilisés aux problèmes du Tiers monde. « *Les Africains qui ont envie de prendre en main les problèmes de leur pays d'origine sont trop peu représentés dans les organisations non gouvernementales, c'est pourquoi nous avons décidé de monter cette association, explique Gustave Awong, son président. Mais nous nous sommes rendus compte très vite qu'il fallait des équipes compétentes si on voulait monter des opérations efficaces. Nous avons donc décidé de mettre sur pied en 1993 notre propre structure de formation.* »

la bonne volonté ne suffit plus

Pour sa première année d'existence, l'Institut a proposé des formations s'adressant plutôt à des étrangers résidant en France pour faciliter leur insertion professionnelle : cours d'alphabétisation, formations dans le secteur des services d'aide à domicile. Elles s'adressent en priorité aux chômeurs de longue durée. « *L'Institut fonctionne grâce à des financements de la Direction départementale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle, de la région Ile-de-France, de la Communauté européenne et des collectivités locales, précise Emmanuel Awong, directeur de l'IFPAH. Cela nous permet de proposer des formations gratuites et rémunérées.* » Chaque session accueille une quinzaine de stagiaires pour une durée de trois mois à un an. Le niveau exigé à l'entrée varie suivant les formations. Quant à l'équipe pédagogique chargée de l'encadrement des élèves, elle compte une quinzaine d'intervenants.

En septembre, l'Institut a lancé un nouveau service baptisé « Réseau compétences jeunes ». Son objectif : faciliter l'insertion professionnelle des



jeunes d'origine étrangère. Mais ce n'est pas la seule nouveauté de cette rentrée. Destinée aux titulaires d'un niveau bac+4, une formation d'un an au métier de coordinateur de programme de mission humanitaire va commencer. Comme les missions de solidarité qui démarrent également cette année. Parmi les projets, une campagne de prévention contre le sida au Cameroun pour laquelle le centre a recruté cet été médecins et infirmières. Mais le centre ne compte pas s'arrêter là. D'autres actions dans le domaine de l'aide alimentaire, la scolarisation ou la formation professionnelle sont en préparation.

Pourquoi créer une nouvelle association lorsqu'il en existe déjà de nombreuses ? « *Les ONG (organisations non gouvernementales) ont besoin de personnel qualifié et les formations spécifiques restent rares* », constate Emmanuel Awong. Et à Gustave Awong de conclure : « *Les besoins du Tiers monde sont tellement immenses qu'il y a de la place pour tout le monde* ». Fini le temps des âmes de « boy scout », l'action humanitaire est désormais une affaire de professionnels. Indispensable, la bonne volonté ne suffit plus. ●

L'Institut international de formation professionnelle à l'action humanitaire, 65-67, rue des Cités, 93300 Aubervilliers. Tél. : 48.33.63.73

L'association propose une palette de formations à ceux qui souhaitent s'engager dans des actions de solidarité, en France ou à l'étranger.

La taxe d'habitation à Aubervilliers reste parmi les moins élevées du département

Comprendre sa taxe d'habitation

L'impôt que les habitants de la commune vont devoir payer avant le 15 novembre traduit la volonté de poursuivre le développement de la ville en contenant au mieux la pression fiscale.

La taxe d'habitation que les Albertivillariens reçoivent actuellement est directement liée aux décisions du gouvernement et des budgets votés par le conseil municipal, le conseil général et le conseil régional.

Elle représente avec la taxe professionnelle, les taxes sur le foncier bâti et non bâti, la majorité des recettes de la commune. Difficile à supporter pour de nombreuses familles, critiquable dans son mode de calcul puisqu'elle s'appuie uniquement sur la valeur locative d'un logement et non sur les revenus de ceux qui l'habitent, la taxe d'habitation (avec les moyens qu'elle représente) ne facilite plus pour autant la réponse aux besoins de la population, ni n'aide à résoudre les difficultés financières des communes. A Aubervilliers, comme dans toutes les communes de France, la fiscalité locale déjà mise à mal par la situation économique tend à ne plus être un lien entre une ville et ses habitants mais un sas entre le porte-monnaie de la population et les caisses de l'Etat. Au nom de la réduction des déficits publics, voire de la solidarité (!), « *les collectivités locales, comme le dit Jack Ralite, sont mises au pain sec.* » Plusieurs chiffres illustrent cette situation.

- Sur le plan des ressources liées aux activités économiques, les bases nettes de la taxe professionnelle qui avaient connu une progression moyenne annuelle de 11,38 % entre 1990 et 1993 baissent de 0,25 % entre 1993 et 1995.

- La Dotation globale de fonctionnement (1) – environ 17 % des recettes communales – bloquée l'an dernier au niveau de l'année précédente n'enregistre une progression que de 0,85 % en 1995, alors que l'inflation tourne autour de 2 %.

50 millions de francs en moins

Le montant des compensations que l'Etat verse aux communes au titre des exonérations et abattements qu'il accorde aux entreprises ne progresse que de 1,10 % : autant dire, qu'au regard de la même inflation, il diminue aussi de 1 %. Au cours de ces deux dernières années, le seul produit de ces compensations a diminué d'un peu plus de 23 % !

Ces pertes pour la cagnotte d'Aubervilliers seraient déjà difficiles à supporter si n'était venue s'y ajouter la majoration de 17,8 % (soit 5 mil-

lions de francs) de la cotisation employeur à la Caisse de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL).

Au total, depuis deux ans c'est 50 millions de francs qui manquent dans le budget de la ville. Comment dans ces conditions maintenir, améliorer la qualité du service public ? Répondre aux besoins qui émergent ? Faire front aux risques d'exclusion ? Bâtir l'avenir ? « *La recherche de l'équilibre budgétaire, poursuit Jack Ralite, nous contraint à emprunter un chemin de crête des plus étroits entre la suppression des services et l'alourdissement de la fiscalité.* »

L'examen de la pression fiscale au cours de ces dernières années, les comparaisons avec les autres villes de la région parisienne ont conduit le conseil municipal à voter une augmentation de 1,7 % de la part communale (2) – grosso modo l'inflation – plutôt qu'à réduire les services rendus à la population. En effet, selon les derniers comparatifs connus (1993), la moyenne de la taxe d'habitation est de 491 F par habitant à Aubervilliers contre 666 F pour l'ensemble des villes de Seine-Saint-Denis. Sur quarante communes, trois seulement ont des valeurs inférieures.

D'autre part, entre 1988 et 1994, alors que l'inflation progresse de 21,3 %, la part communale de la taxe d'habitation n'augmente que de 6,65 %. Encore cette progression tient-elle aux actualisations décidées par les lois de Finance puisque le taux communal de la taxe d'habitation passe lui de 11,43 % en 1988 à 11,34 % en 1994 : ce qui correspond en fait à une baisse de 0,61 %. Cette situation atypique en région parisienne a d'ailleurs été révélée par *Libération* lors d'une enquête sur la flambée des taxes d'habitation en Ile-de-France (voir encadré).

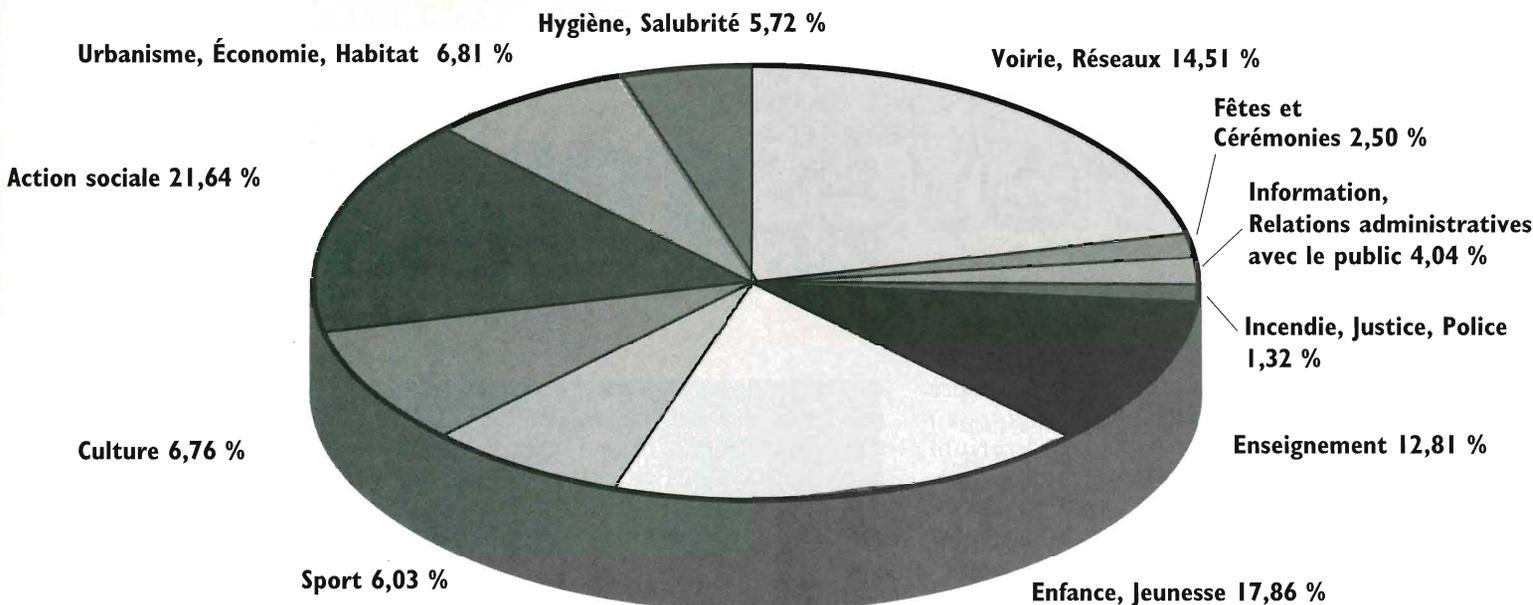
Les impôts locaux de cette année visent à ne pas remettre en cause le développement de la ville tout en contenant la fiscalité locale dans des limites acceptables. Reste que le contribuable doit également prendre en compte les hausses décidées par le conseil général et le conseil régional, respectivement 4,82 % et 3,47 %.

(1) Principale contribution de l'Etat aux finances des communes.

(2) La progression de 2 % des bases décidée par le Parlement entraîne sur la feuille d'impôt une hausse réelle pour la part communale de 3,75 %, soit 35 F pour une cotisation de 2 000 F.

Ventilation des dépenses communales par secteur d'activité

Volume budgétaire 526 009 669 F



La part des impôts locaux dans les recettes de la commune

Dans le budget 1995, le produit de la taxe d'habitation, de la taxe sur le foncier bâti, de la taxe sur le foncier non bâti et de la taxe professionnelle s'élève à 295 054 876 F. C'est 54,64 % du total des recettes de la communes. Les 4 taxes se répartissent de la façon suivante :

	Montant (en F)	% du total
Taxe d'habitation	39 056 913	13,23 %
Foncier bâti	71 554 554	24,25 %
Foncier non bâti	255 547	0,08 %
Taxe	184 187 862	62,42 %

Quelques repères

Evolution du taux de la taxe d'habitation de quelques (riches) communes d'Ile-de-France entre 1990 et 1993.

- Versailles : + 7,18 %
- Evry : + 15,14 %
- Boulogne : + 28,70 %
- Courbevoie : + 11,08 %
- Levallois : + 30,08 %
- Montrouge : + 18,57 %
- Neuilly : + 30,08 %
- Saint-Cloud : + 20,08 %
- Vincennes : + 21,11 %
- Le Perreux : + 12,39 %



Où va l'argent ?

Ces chiffres donnent un aperçu des aides et services en partie financés par les impôts locaux :

- 1 950 RMIstes,
- 3 950 jeunes accueillis à la mission locale,
- 6 200 demandes d'aides médicales gratuites en 1994,
- 2 900 demandes d'aides diverses : carte orange, layette, aide alimentaire...
- 15 millions de francs consacrés en moyenne chaque année à l'entretien du patrimoine scolaire,
- 735 000 repas servis annuellement dans les restaurants scolaires,
- 8 000 livres (dont 1 000 dictionnaires) offerts chaque année,
- 1 800 enfants partant chaque année avec Aubervacances (soit plus de 27 000 journées-vacances),
- 8 maisons de l'enfance et 5 centres de loisirs accueillant 1 500 enfants de 6 à 13 ans,
- 12 centres de loisirs maternels concernant plus de 400 enfants,
- 13 lieux d'accueil de l'Omja,
- 1 440 inscrits au conservatoire,
- 3 900 lecteurs adultes (180 000 prêts) et plus de 4 000 enfants inscrits dans les bibliothèques,
- 180 000 entrées à la piscine,
- 8 940 logements gérés par l'OPHLM,
- 2 000 participants aux activités de l'Office des préretraités et retraités,
- 460 personnes bénéficiant du maintien à domicile...



Au service des contribuables

Des permanences des services fiscaux sont à la disposition des contribuables souhaitant obtenir des précisions sur la taxe d'habitation, faire corriger une erreur, demander des dégrèvements, obtenir un sursis de paiement...

- Au centre des impôts,

85-87, bd Félix Faure.
Tél. : 48.11.72.00

Entre le 9 et le 20 octobre des permanences spéciales et uniquement sur la taxe d'habitation ont lieu le lundi matin, mercredi matin et jeudi matin.

- A la trésorerie principale,

1, bd Anatole France.
Tél. : 48.34.19.43

Dans tous les cas ne pas oublier de se munir de son avis d'imposition et de toutes les pièces justificatives.

Le professeur

« Je n'ai jamais pensé qu'un jour je ne ferais plus ce métier. Ça me remue un peu. »
Erwan Fauré, professeur de violoncelle.

MUSIQUE Le 29 juin, Erwan Fauré était encore assis au premier rang de l'auditorium Erik Satie du conservatoire. Dernier concours avant la retraite. A soixante-huit ans et après des dizaines d'années d'enseignement qui lui ont « paru courtes », dont vingt-quatre au conservatoire d'Aubervilliers-La Courneuve, le professeur, attentif aux évolutions

de ses élèves, ne pouvait déjà plus que les couvrir des yeux. Comme s'il regardait partir ceux à qui il avait transmis plus qu'un savoir, un art. « *Je n'ai jamais pensé qu'un jour je ne ferais plus ce métier. Ça me remue un peu* », avoue-t-il.

Issu d'une famille de six enfants, Erwan Fauré a connu, de son propre aveu, « *une enfance heureuse* ». Son père, professeur d'anglais agrégé, dirigeait le lycée de Pontivy mais sa passion était ailleurs. « *A la maison, on jouait de la musique tous les jours* », se souvient-il. Invariablement, à cinq heures, son père, violoniste et pianiste amateur, formait un quintet avec des collègues. « *C'était toujours vers le violoncelle que je me dirigeais, cet instrument se rapproche tellement de la voix humaine.* »

dans le monde entier

L'été, toute la famille s'embarquait sur une petite embarcation, direction la presqu'île de Gâvres, chargée de malles pleines de livres et d'instruments de musique. C'est là qu'à l'âge de dix-onze ans Erwan a commencé à jouer de la musique de chambre avec son père. Mais pour prendre des cours, le futur violoncelliste solo de l'Orchestre national d'Ile-de-France devait se rendre à Lorient. Il fera ainsi des kilomètres à vélo, son instrument sur le dos. Un entraînement qu'il mettra à profit pendant la guerre quand, quittant le port militaire morbihannais détruit par les bombardements, il rejoindra le conservatoire de Bordeaux à la seule force des mollets.

Plus tard, avec l'Orchestre de chambre de Versailles notam-

ment, il parcourra une grande partie du monde, jouant aussi bien en Afrique qu'en Amérique du Sud. Mais les débuts dans une profession qui « *à cette époque n'était pas bien établie* » ont été durs. En 1953, il fonde avec quelques camarades l'Orchestre d'Ile-de-France qui ne deviendra national qu'en 1974. Pour nourrir l'orchestre, Erwan Fauré prospecte toutes les mairies. « *J'avais envie de bâtir quelque chose* », raconte-t-il aujourd'hui. C'est ainsi qu'il montera treize classes de violoncelle à Alençon, Ivry, Choisy-le-Roi, Thiais, Villejuif ou Montrouge. Avant d'arriver à Aubervilliers en 1961.

« *Dans ce conservatoire, il y a une ambiance qu'on ne trouve pas partout* », assure-t-il. Dans sa classe, Erwan Fauré enseigne tous les niveaux, du débutant jusqu'au supérieur. Si une trentaine de ses anciens élèves – ils sont plus de trois cents – sont aujourd'hui professeurs à leur tour, si certains mènent leur carrière dans des orchestres régionaux, voire au sein de l'Orchestre national de France, la plupart reste des amateurs éclairés. « *Le violoncelle leur a apporté beaucoup. Cela leur permet d'apprécier ensuite la littérature, le théâtre, la danse, la peinture...* » Pour Erwan Fauré, c'est sûr l'enseignement d'un art ouvre sur tous les autres.

Un de ses meilleurs souvenirs remonte à une vingtaine d'années : « *J'ai eu un garçon de près de trente ans. Il passait ses journées à taper sur une enclume. Un jour, en passant devant le conservatoire, il a été séduit par le son du violoncelle. Quatre ans plus tard, il jouait sa première suite de Bach et il m'a offert son premier livre de poèmes qu'il m'a dédié.* » ●

Michel Soudais



Marc Gaubert

Sur la scène du théâtre portugais



A. Pivnik

THÉÂTRE Le quatrième Festival de théâtre portugais, organisé par la coordination des collectivités portugaises de France, aura lieu du 4 au 26 novembre. Cette édition rassemblera 16 troupes et présentera plus de 20 spectacles dans plusieurs villes de France. L'ouverture de la manifestation aura lieu au Théâtre de la Commune *Pandora* le samedi 4 novembre à 20 h 30 avec la représentation (en portugais) de *la Farça de Inês Pereira*, de Gil Vicente, dans une mise en scène de Castro Guedes.

Un second rendez-vous est prévu le 5 novembre à 20 h 30. Le théâtre accueillera cette fois *Le sens de l'épopée*, de Mario de Carvalho, mis en scène par Jacqueline Ordas, dans une version française signée de Marie-Hélène Pivnik.

Le sens de l'épopée par la Compagnie du théâtre du matin.

Outre ces deux temps forts, le Festival est devenu au fil des années un important lieu de débats et de réflexions. Cette année, c'est le thème de la formation des animateurs qui sera abordé, lors d'une rencontre à la fondation Calouste Gulbenkian. ●

N. R.

Réservation à la Coordination des collectivités portugaises de France (CCPF), 20, rue Henri Barbusse. Tél. : 48.34.72.67

Parallèlement au Festival, le Théâtre de la Commune *Pandora* accueille le 9 novembre à 20 h 30 la Compagnie Barraca pour une représentation de *La plainte de Maria la noire*, de Gil Vicente. Ce spectacle est présenté en collaboration avec la fondation Calouste Gulbenkian. Prix des places : 50 F.



Gérard Combes et Samia Khitmane exposent à la galerie Art'O jusqu'au 16 octobre.

C O U R T E S

A la galerie Ted

Jusqu'au 15 octobre, la galerie de La Villette expose des œuvres de sept peintres pantinois. A partir du 18 octobre et jusqu'au 19 novembre, c'est le peintre albertvillarien Gérard Bécarud qui sera aux cimes. Un vernissage est prévu le jeudi 19 à partir de 18 heures. Renseignements au 48.11.98.82

Guitares portugaises

Le conservatoire accueille une quarantaine d'élèves du chœur du conservatoire portugais de Covilha du 16 au 22 octobre. Le séjour sera ponctué d'un concert au collège Diderot, le 20 ou 21 octobre. Au programme : musiques portugaises du 16^e au 20^e siècle. Entrée : 50 F. Précisions au 48.34.06.06

Les artistes d'Aubervilliers

Le groupement des artistes plasticiens et poètes d'Aubervilliers exposent jusqu'au 30 octobre des œuvres de peintres et sculpteurs dans plusieurs cafés-restaurants de la ville : au Victor Hugo, au Bar des amis (rue du Moutier), au Cabernet (rue Solférino). Des peintures et sculptures sont également exposées à Liaisons florales, av. de la République.

Zingaro

Qualifié par *Libération* « de plus beau spectacle jamais imaginé par ce diable de Bartabas », Chimère est à partir du 14 novembre de nouveau à l'affiche de Zingaro. Réservations : 53.41.10.02 et 49.87.50.50

Un concert au CAF

Rentrée musicale au CAF avec le concert du groupe Au petit bonheur le mardi 31 octobre

à 21 h. Renseignements : 125, rue des Cités. Tél. : 48.34.20.12. Billets en vente à l'OMJA.

Rencontres psy

Les rencontres « N'est pas fou qui veut » reprennent le lundi 9 octobre à 21 h, à l'espace Renaudie*, avec une intervention sur le thème de la folie, de Guy Briole, psychiatre et psychanalyste. Renseignements : Monique Delius, tél. : 48.33.09.95 ou 43.66.19.76 *30, rue Lopez et Jules Martin

Les entrées du théâtre

Pour la nouvelle saison du théâtre, un tarif préférentiel est proposé aux habitants d'Aubervilliers. Une représentation : 90 F au lieu de 130 F. Pour les abonnés : 3 spectacles 180 F au lieu de 240 F. 5 spectacles : 250 F au lieu de 350 F. Facilités de paiement pour tout abonnement souscrit avant le 10 novembre. Précisions au 48.33.16.16

Avis aux amateurs

Le Théâtre de la Commune *Pandora* propose aux habitants d'Aubervilliers ou à ceux qui y habitent des ateliers d'art dramatique pour amateurs. Une rencontre est prévue le 12 novembre de 14 h à 19 h dans la salle de répétitions, 72, rue Henri Barbusse. Précisions au 48.33.16.16

La banque expose

Jusqu'au 31 octobre, la Banque parisienne de crédit, 21, avenue de la République, offre un aperçu des œuvres de trois peintres : Anne Guinamard, François Torneberg et Françoise Wrzesinski.

Journées portes ouvertes



Jean-Pierre Braz dans son atelier.

Marc Gaubert

ARTS PLASTIQUES Les ateliers ouvrent leurs portes les 14, 15 et 16 octobre. Les amateurs d'art pourront voyager à travers l'univers des meilleurs peintres ou concepteurs de leur cité. La bibliothèque Henri Michaux accueille du 12 octobre au 2 décembre (le vernissage a lieu le jeudi 12 octobre à 18 h) une exposition de Jean-Pierre Braz « Portraits d'arbres ». Il exploite la richesse et les matériaux des sols pour recréer une nature fantastique (carrières d'ocre en Bourgogne, bocages du pays de Rennes, site sidérurgique noyé d'oxydes de fer de Völklingen en Sarre...). Plus loin, dans la galerie Art'O, Gérard Combes et Samia Khitmane bâtissent une exposition autour du thème du chantier. Pendant ces journées, tous les artistes qui n'ont pas d'atelier pourront montrer leur travail à l'espace Renaudie. Dix-neuf ateliers répartis sur tout Aubervilliers seront ouverts au public. ●

S. K.

Bibliothèque Henri Michaux, 27, rue Lopez et Jules Martin (tél. : 48.34.33.54). La liste des ateliers ouverts est disponible à la galerie Art'O, 9, rue de la Maladrerie (tél. : 48.34.85.07) et à l'espace Renaudie, 30, rue Lopez et Jules Martin (tél. : 48.34.42.50).

A la découverte du Far West

EVEIL CULTUREL Du 27 octobre au 3 novembre, le centre Solomon organise un stage de découverte du Far West et de ses images. Il est ouvert aux enfants de 6 à 13 ans. Animé par Danielle Pétreil, responsable du centre Solomon, Nicolas Belanger, cinéaste d'animation, et Christine Lambert, animatrice sportive, ce stage abordera le grand ouest américain à travers le cinéma, la BD et les arts forains. Des sorties à cheval, des visites d'exposition à la Grande Halle et au musée d'Orsay sont également au programme. ●

Ce stage est prévu sur 5 jours (de 9 h à 17 h 30). Le nombre de places est limité. Inscription et programme complet sur demande au centre Solomon, 5, rue Schaeffer. Tél. : 48.39.51.10

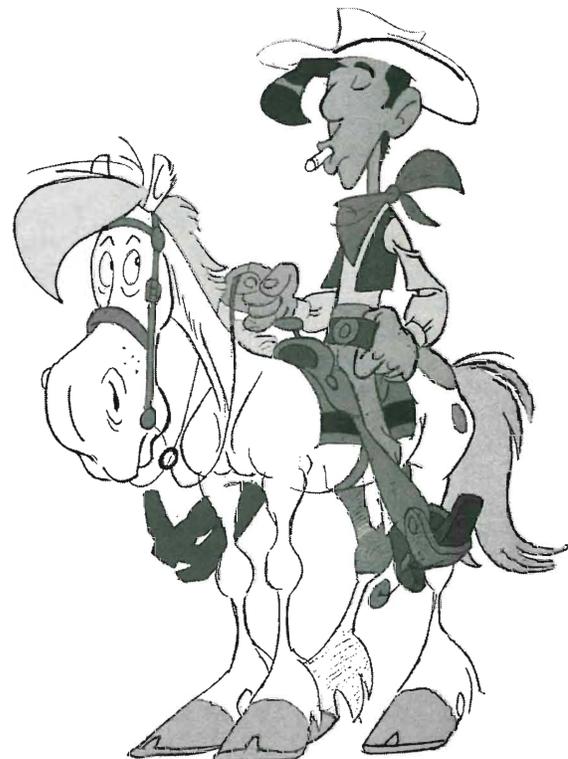
Nuit de la solidarité

SPECTACLE Une soirée au profit des enfants orphelins ou en détresse se déroulera le samedi 4 novembre prochain à l'espace Rencontres. Trois associations se sont entendues pour mettre en place cette nuit de la solidarité avec le soutien de la municipalité : la section d'Aubervilliers de l'Orphelinat de la Police nationale, la fondation Cent familles de Jean-Luc Lahaye et Les Desperados Harley Davidson Club, un fan club de Johnny Halliday. De nombreuses vedettes de la chanson française ont été pressenties pour constituer un plateau aussi varié que prestigieux. Jean-Luc Lahaye, Jean Roucas, Francis Lalanne, Daniel Guichard, Nicoletta, Philippe Lavil et Véronique Genest, alias commissaire Julie Lescaut, ont déjà confirmé leur participation bénévole. Cette soirée sera ainsi l'occasion de joindre l'utile à l'agréable puisque les bénéfices réalisés seront reversés à la section locale de l'Orphelinat de la Police nationale et à la fondation Cent familles.

M. D.

Les billets sont en vente au commissariat d'Aubervilliers, au guichet des cartes d'identité, 20, rue Bernard et Mazoyer. Renseignements au 48.33.59.55 poste 218 ou 259, et au siège des Desperados, 3, passage Lacroix à Saint-Denis, tél. : 48.23.73.73.

Tarif unique : 100 F



CINÉMA

LE STUDIO

2, rue É. Poisson.
Tél. : 48.33.16.16

Ed Wood

Sélection compétition officielle Cannes 1995.

Tim Burton

USA. 1995. VO.

Int. : Johnny Depp, Martin Landau, Sarah Jessica Parker.

Mercredi 11 à 20 h 30, vendredi 13 à 20 h 30, samedi 14 à 18 h 30, dimanche 15 à 17 h 30, mardi 17 à 18 h 30.



Le couvent

Manoel de Oliveira
Portugal. 1995. VO.

Int. : John Malkovich, Catherine Deneuve, Luis Miguel Cintra.

Vendredi 13 à 18 h 30, samedi 14 à 16 h 30 et 21 h, dimanche 15 à 15 h, lundi 16 à 20 h 30.

Le plus bel âge

Didier Haudepin
France. 1995.

Int. : Elodie Bouchez, Melvil Poupaud, Sophie Aubry, Gaël Morel

Mercredi 18 à 20 h 30, vendredi 20 à 18 h 30, samedi 21 à 16 h 30 et 20 h 30, mardi 24 à 18 h 30.

Ça tourne à Manhattan

Grand Prix et Prix du public Deauville. 1995.

Tom Dicilio

USA. 1995. VO.

Int. : Steve Buscemi, Catherine Keener, Dermot Mullroney.

Vendredi 20 à 20 h 30, samedi 21 à 18 h 30, dimanche 22 à 17 h 30, lundi 23 à 20 h 30, mardi 24 à 20 h 30.

Le regard d'Ulysse



Grand Prix du jury Cannes 1995.

Théo Angelopoulos
Grèce. 1995. VO.

Int. : Harvey Keitel, Erland Josephson, Maïa Morgenstern.

Mercredi 25 à 20 h, vendredi 27 à 20 h 30, samedi 28 à 16 h 30, dimanche 29 à 15 h, mardi 31 à 18 h 30.

Mi-fugue, mi-raisin

Prix du Public et prix de la Critique Chamrousse 1995

Fernando Colomo
Espagne. 1995. VO.

Int. : Pénélope Cruz, Pere Ponce, Rosa Maria Sarda.
Vendredi 27 à 18 h 30, samedi 28 à 14 h 30 et 20 h 30, dimanche 29 à 18 h, lundi 30 à 20 h 30.

Le hussard sur le toit

Jean-Paul Rappeneau
France. 1995.

Int. : Olivier Martinez, Juliette Binoche, François Cluzet, Jean Yanne.

Du 1^{er} au 7 novembre. Horaires à déterminer.



Sur la route de Madison

Clint Eastwood
USA. 1995. VO.

Int. : Clint Eastwood, Meryl Streep, Annie Corley.

Du 1^{er} au 7 novembre. Horaires à déterminer.

PETIT STUDIO

2, rue É. Poisson.
Tél. : 48.33.16.16

Trafic

Spécial Année de la prévention routière.

Jacques Tati
France. 1971.

Int. : Jacques Tati
Mercredi 18 à 14 h 30, samedi 21 à 14 h 30, dimanche 22 à 15 h.

Ce film est présenté par le Studio en collaboration avec le service municipal de coordination des actions de prévention, dans le cadre de la campagne sur la prévention routière.

Un débat est prévu après la projection du dimanche.

Little Nemo

Masami Hata et William T. Hurtz
USA-Japon. 1992.

Dessin animé d'après la bande dessinée de Winsor McCay. Adaptation de Ray Bradbury.

Jeudi 2 novembre à 14 h 30, vendredi 3 à 14 h 30, dimanche 5 à 15 h.



ESPACE RENAUDIE

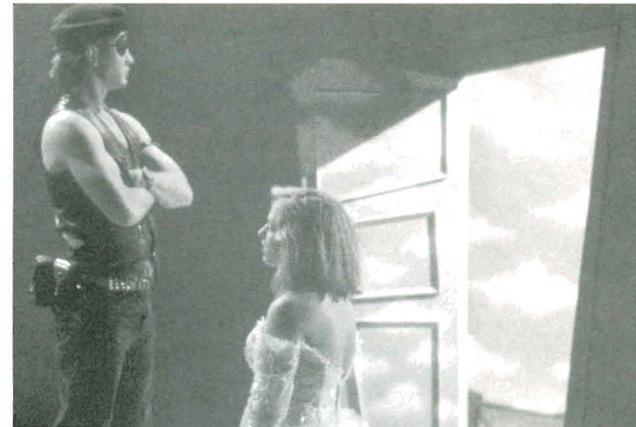
30, rue Lopez et Jules Martin.
Tél. : 48.35.42.50

Ça tourne à Manhattan

Jeudi 19 octobre à 20 h 30.

Le hussard sur le toit

Jeudi 2 novembre à 20 h 30.



Ça tourne à Manhattan



Les Laboratoires d'Aubervilliers

ATELIERS Les Laboratoires d'Aubervilliers reprennent leurs activités au Centre technique municipal Léon Pejoux, 72, rue Henri Barbusse, et proposent un éventail d'ateliers ouverts aux adolescents et aux adultes. Au programme :

- **Atelier danse** avec François Verret et le concours du conservatoire national de région d'Aubervilliers - La Courneuve. Pour cet atelier, inscription directement au conservatoire, le lundi de 18 h à 20 h.

- **Atelier théâtre** avec Abel Jefy, le lundi de 20 h à 22 h, le mercredi de 18 h 30 à 21 h 30, le samedi de 15 h à 18 h.

- **Atelier expression** avec François Verret, le mardi de 19 h à 22 h, le jeudi de 18 h à 19 h 30.

- **Espièglerie acrobatique** avec Isabelle Tanguy, le mercredi de 16 h à 18 h 30, le vendredi de 19 h à 22 h.

- **Atelier expression vocale** avec Carlos Fassino, le jeudi de 19 h 30 à 22 h 30.

Inscriptions et renseignements au 48.33.88.24. Carte d'adhésion de 50 F : accès libre à tous les ateliers et les spectacles présentés aux Laboratoires d'Aubervilliers au cours de la saison 95-96.

Vestiaire du stade Auguste Delaune

Encore un peu de patience



Willy Vanquer

Encore un peu de patience aux usagers du stade Auguste Delaune pour bénéficier de leurs nouveaux vestiaires. Une série de contretemps a retardé le démarrage des travaux. Il est vrai que depuis la catastrophe du stade de Furiani, partenaires et commissions diverses redoublent de vigilance. Conséquence : les fondations ont dû être révisées et sont désormais capables de supporter un immeuble de plusieurs étages alors que l'édifice concerné n'en comporte qu'un seul. D'autre part, les démarches administratives de passation des marchés ayant été rendues infructueuses, il a fallu les relancer. Ce qui a retardé d'autant le début du chantier. Ces contretemps dépassés, les vestiaires sont désormais en bonne voie puisque la fin des travaux est prévue pour la mi-novembre. Le bâtiment, placé le long du stade, se décomposera de la façon suivante : au rez-de-chaussée, quatre vestiaires, quatre blocs de huit douches chacun, une réserve pour entreposer le matériel des clubs, des douches et WC à l'extérieur. Au premier étage : le bureau du personnel du stade ainsi qu'un bloc sanitaire attendant, une salle de réunion et une

Après quelques contretemps, les vestiaires sont en bonne voie et la fin des travaux est prévue pour la mi-novembre.

réserve pour le matériel des écoles. La structure, prévue en contre-plaqué, présente « toutes les garanties de sécurité et de solidité requises », affirme Elie Gonzalez, technicien municipal, qui assure le suivi de l'opération. Une réunion de concertation, associant les différents usagers du stade, a précédé cette mise en chantier. Les nouveaux vestiaires sont un compromis entre leurs besoins et ce qui était réalisable dans un cadre budgétaire qui ne devait pas excéder un million et demi de francs. Enfin, cette réalisation permettra aux personnes handicapées d'accéder au stade conformément à la législation en vigueur. En attendant la fin des travaux, des douches provisoires ont été mises en place dans un bungalow installé dans l'enceinte du stade et les anciens vestiaires, situés sous les tribunes, continuent d'offrir de bons et loyaux services. ●

Maria Domingues

A G E N D A

Football FFF

Matches à domicile : le 7 octobre à 16 h, CMA-Troyes ; le 21 à 16 h, CMA-Saint-Leu. Stade André Karman, rue Firmin Gémier.

Football FSGT

Calendrier des rencontres du championnat excellence des équipes 1^{res} et réserve A : le 7 octobre, CMA-ES Stains ; le 21, CMA-CCM Sulzer ; le 28, CMA-ASEP. Stade Auguste Delaune, rue Hélène Cochenne.

Basket ball

Matches à domicile de l'équipe masculine Nat. IV : le 7 octobre à 20 h 30, CMA-Rambouillet ; le 21, CMA-Brunoy ; le 4 novembre CMA-Cabourg. Matches à domicile de l'équipe féminine Nat. III : le 28 octobre à 20 h 30, CMA-Espérance. Cosec Manouchian, rue Lécuyer.

Hand-ball

L'équipe masculine Nat. II du CMA rencontrera celle de La Famille, le 7 octobre à 20 h 45 et celle de Sucy-en-Brie, le 14 à la même heure. Gymnase Guy Moquet, rue Edouard Poisson.

Cyclisme

L'équipe professionnelle cycliste Aubervilliers Peugeot 93 est engagée dans la course Paris-Bourges du 12 octobre et dans celle de Paris-Tour, le 15. Rappelons que Lylian Lebreton, de l'équipe Aubervilliers Peugeot 93, disputera le Championnat du monde qui se déroulera le 8 octobre en Colombie.

C O U R T E S

Karaté

Le karaté club d'Aubervilliers reprend ses cours. Le mardi de 18 h à 20 h pour les 6-13 ans, sous-sol du lycée J.-P. Timbaud, 103, avenue de la République, et le samedi de 14 h à 16 h pour les 13-16 ans, gymnase Robespierre. Inscriptions sur place.

Danse modern'jazz

Le club Indans'cité propose des ateliers de danse pour les adultes et pour les enfants à partir de 10 ans. Renseignements et inscriptions au 48.36.45.90.

Danse contemporaine

La section danse contemporaine du CMA a débuté ses cours pour adultes, le 19 septembre dernier et reprendra ses activités en direction des enfants à partir du 3 octobre. Renseignements au CMA. Tél. : 48.33.94.72

Kaliph Sidibe, auteur du but contre Avranches (1 à 0).



Willy Vainqueur

Football : un festival de rentrée

A l'issue de la 8^e journée du championnat de France, le CM Aubervilliers aligne cinq victoires consécutives après un nul et une défaite. Les Albertivillariens caracolent donc en tête du groupe A avec deux points d'avance. Hakim Kharchaoui, alias « Papou », fait une rentrée marquée par une forme éblouissante qui lui permet d'être présent dans toutes les actions de but. Ses coéquipiers ne sont pas en reste puisqu'ils ont su saisir toutes les ouvertures et concluent avantageusement pour le CMA. Affaire à suivre...

Plus de 200 joueurs ont participé au dernier Open de tennis du 11 au 27 septembre dernier.



Marc Gaubert

Tennis : un tournoi prestigieux

Plus de 200 participants, 9 joueurs et 5 femmes classés dont Laurence Duffaut — une fierté du CMA — c'est ce qu'affichait le dernier tournoi Open de tennis organisé par la section du CM Aubervilliers du 11 au 27 septembre dernier. Les finales ont opposé, chez les dames, Madeleine Sanchez (-30) qui a battu Julia Apostolie (-15) par 6-4, 4-6, 6-3 ; dans la catégorie des plus de 35 ans, Nicole Miramont, du CMA, s'inclinait devant Arlette Laurichesse par 6-3, 6-4. Chez les hommes, Thierry Van Den Daele (n°30) l'emportait sur Gustavo Garetto (n°32) en 2 sets : 6-1, 6-0.

L'équipe masculine de hand-ball National II a débuté sa saison par une victoire à domicile contre Altkirch (22-21).

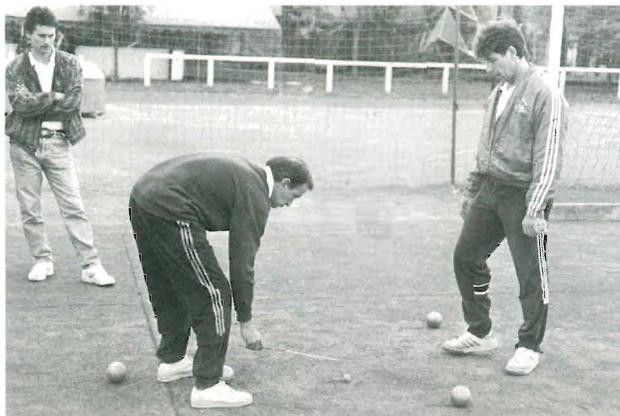


Gérald Le Van Chau

Hand-ball : une rentrée mitigée

L'équipe masculine de hand-ball du CM Aubervilliers qui évolue en Nat. II débute sa saison par une victoire à domicile contre Altkirch et une défaite à l'extérieur contre Céléstat (Strasbourg). L'équipe de la saison 95-96, entraînée par Francisco Correas et Gilles Oreste, compte trois nouvelles recrues : un ailier droit, Omer Vilsans, un arrière droit, Zénon Roby, et un pivot, Karim Aït Mouhoub. Souhaitons à cette nouvelle équipe de faire preuve de sa juste valeur « surtout qu'elle en a les moyens », confirme l'entraîneur-joueur Francisco Correas.

Tournoi départemental de boules lyonnaises, les 22 et 23 septembre derniers au stade du Dr Pieyre.



Willy Vainqueur

Boules lyonnaises

La section boules lyonnaises du CM Aubervilliers a organisé un grand tournoi départemental, comptant pour le championnat de France en individuel de la Fédération française de boules lyonnaises. Les 22 et 23 septembre derniers, sur le stade du docteur Pieyre, le tournoi débutait sous le soleil et se terminait sous la pluie. Ce qui n'a pas découragé les 120 concurrents, représentant 11 villes de la Seine-Saint-Denis, de s'affronter dans la bonne humeur. Gilles Fraboulet du CMA remportait la victoire dans la 4^e division, devant un autre Albertivillarien, Jérôme Burdet.

● **RETRAITÉS**

Programme des activités de l'Office municipal des préretraités et retraités.

Sorties au départ des clubs

Octobre

Vendredi 27 : Musée du vin, Paris XV^e

L'histoire du vin et de la vigne dans des caveaux voutés du XIV^e siècle. Dégustation de vin.

Prix : 40 F

Renseignements à l'Office.

Novembre

Jeudi 16 : Musée Grévin. Après-midi parmi de célèbres personnages de cire. Goûter au salon de thé La tour des délices.

Prix : 70 F

Inscriptions les 9 et 10 octobre.



Jeudi 30 : Angélique, spectacle au Palais des sports, mise en scène de Robert Hossein.

Prix : 175 F

Inscriptions les 9 et 10 octobre (places limitées).

Sorties au départ de l'Office

Novembre

Jeudi 9 : Journée du cochon. Dégustation de cochon cuit à la broche et danse à la ferme de la petite loge.

Prix : 185 F

Inscriptions les 2 et 3 octobre.



Jeudi 23 : Le Muséum du jardin des plantes. Visite animée par un conférencier.

Prix : 75 F

Inscriptions les 17 et 18 octobre.

Conférences

Conférence avec diaporama à l'espace Renaudie animée par Serge Vincenti.

Prix : 30 F

Réservation à l'Office lundi 23 octobre à 14 h 30.

Ateliers

Anglais, causerie, chorale, couture, généalogie, informatique, initiation à la peinture et au dessin, peinture sur soie, sophrologie-relaxation. Début octobre, reprise des ateliers.

Brochure disponible à l'Office et dans les clubs.



Voyages

Brochure disponible à l'Office et dans les clubs à partir du 16 octobre.

Renouvellement de la carte d'adhésion de l'Office à partir du 2 octobre.

L'Office municipal des préretraités et des retraités 15 bis, av. de la République. Tél. : 48.33.48.13

Ouvert au public du lundi au jeudi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h, le vendredi de 14 h à 17 h.

Les clubs

Club Salvador Allende : 48.34.82.73

Club Ambroise Croizat : 48.34.89.79

Club Edouard Finck : 48.34.49.38

● **UTILE**

Médecins de garde

Week-ends, nuits et jours fériés.

Tél. : 48.33.33.00

Urgences dentaires

Un répondeur vous indiquera le praticien de garde du vendredi soir au lundi matin. Tél. : 48.36.28.87

Allo taxis

Station de la mairie. Tél. : 48.33.00.00

Station Roseraie. Tél. : 43.52.44.65

Taxis de nuit. Tél. : 49.36.10.10

Sida info service

Ecouter, informer, orienter, soutenir. Appel anonyme et gratuit 24h/24, 7 jours sur 7. Tél. : 05.36.66.36

Pharmacies de garde

Le 8, Bokhobza, 71 rue Réchossière ; Labi, 30 av. Jean Jaurès à Pantin.

Le 15, Grand, 35 av. P.-V. Couturier à La Courneuve ; Le Gall, 44 rue Magenta à Pantin.

Le 22, Aremon, 4 rue Ernest Prévost ; Harrar, 36 rue de La Courneuve.

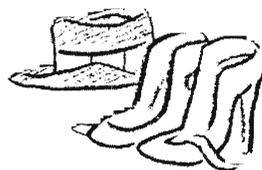
Le 29, Lemon, 103 bd Pasteur à La Courneuve ; Zazoun, 82 av. E. Vaillant et 74 rue Jean Jaurès à Pantin.

Le 1^{er} novembre, Yan Luu, 34 rue Hémet ; Poussard, 54 av. du Pdt Roosevelt.

Le 5, Vuong-Huu Le, 112 av. de la République ; Heap, 67 av. P.-V. Couturier à La Courneuve.

Bourse aux vêtements

Une bourse aux vêtements se déroulera au rez-de-chaussée de la Maison des jeunes du Pont Blanc, 21, rue du Pont Blanc, les 10, 11 et 12 octobre de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30. De la layette aux tailles adultes en passant par des accessoires divers, un choix varié de vêtements usagés mais en bon état sera mis en vente à des prix plus que modestes.



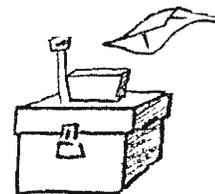
Inscriptions sur les listes électorales

Tous les citoyens français, majeurs ou qui auront 18 ans avant le 1^{er} mars 1996, jouissant de leurs droits civils et politiques, doivent être inscrits sur les listes électorales.

Ceci est non seulement une obligation légale, mais avant tout un devoir civique.

Si vous ne figurez pas déjà sur la liste électorale, il vous appartient de vous rendre dès que possible et au plus tard le samedi 30 décembre 1995, date limite, au service population de la mairie pour demander cette inscription.

Se munir d'un document établissant votre identité et votre qualité de Français (carte nationale d'identité par exemple) et d'un document prouvant votre attache avec la commune (quittance de loyer, de gaz...).



Permanences juridiques

Les permanences juridiques de la Maison de l'habitat avec Maître Seban ont lieu désormais à l'Hôtel de Ville chaque mardi à partir de 17 h 30. Prendre rendez-vous au préalable au 48.39.52.66

Les permanences juridiques de Maître Lechevallier et de Maître Moldoch se tiennent également à l'Hôtel de Ville, tous les jeudis de 15 h à 17 h.

Aide aux associations

Le service municipal de la Vie associative organise des permanences d'aide à la gestion des associations, les lundis 9 et 23 octobre de 18 h à 20 h. Prendre rendez-vous en téléphonant au 48.39.51.02(03).

● **ENFANCE**

La rentrée du Landy

Alors que l'an passé tous les enfants du Landy avaient pu être scolarisés dans la nouvelle école maternelle Robert Doisneau, cette nouvelle rentrée a obligé une dizaine d'entre eux à poursuivre leur scolarité à la maternel-

Le Marc Bloch. Une situation qui s'explique par des effectifs supérieurs à ceux initialement prévus. Alors que les quatre classes de Robert Doisneau sont déjà pleines (avec une moyenne de 30 enfants par classe, ce qui est beaucoup pour une maternelle), il était impossible d'accueillir tous les petits du quartier.

Au service des 10-13 ans

Le centre 10-13 ans reprend ses activités le mercredi 11 octobre dans deux quartiers : au Landy, centre Pasteur Roser, 38, rue Gaëtan Lamy, à La Frette, 42, rue Danielle Casanova (escalier 3). Horaires de fonctionnement : en dehors des vacances scolaires de 13 h 30 à 18 h 30.

Tarif : 6 F

Pendant les vacances de la Toussaint, le centre fonctionne du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h 30. Au programme, une palette d'activités variées : stages de foot, de rugby, jeux collectifs, piscine, danse, VTT, équitation, sorties diverses dans Paris...

Renseignements et inscriptions dans les antennes de quartier ou au centre 10-13 ans, 31, rue Bernard et Mazoyer. Tél. : 43.52.23.59

Tarifs : 3 F le matin, 6 F l'après-midi. Attention : pour participer aux activités, l'inscription au centre est obligatoire. Il n'y a pas de restaurant scolaire.

Animation théâtrale

L'association Les colombes d'Aubervilliers propose une animation théâtrale pour les enfants de 8 à 14 ans les mercredi et samedi après-midi. Au programme : danses, chants, poésie et saynètes.

Renseignements au 48.33.73.43

● JEUNESSE

Affectations scolaires

La collaboration Office municipal de la jeunesse d'Aubervilliers (OMJA) et SOS Lycées a porté quelques fruits. Une trentaine de jeunes sans affectation scolaire ont été recensés à Aubervilliers. Aides et conseils leur ont été d'un secours utile. Plusieurs délégations ont manifesté à l'inspection académique tout au long du mois de septembre pour faire valoir un droit plus que légitime, celui d'une place à l'école. Si la bataille n'est pas finie,

5 jeunes ont déjà trouvé une affectation pour cette année. Le numéro vert (gratuit) pour contacter SOS Lycées est le 05.00.00.93.

Connaître ses droits

Les jeunes de 16 à 25 ans qui souhaitent avoir des informations sur les dispositions du Code de la nationalité peuvent se rendre à la mission locale, 122 bis, rue André Karman, chaque mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Prendre rendez-vous au préalable. Tél. : 48.33.37.11

Aide au logement

La mission locale tient des permanences d'aide à la recherche d'un logement destinées aux 18-25 ans salariés et résidant à Aubervilliers. Elles ont lieu le jeudi de 18 h à 20 h sur rendez-vous. Tél. : 48.33.37.11

Caf'Omja

Le Caf' a une nouvelle équipe et vous accueille tous les jours de la semaine. Chaque midi, formules repas à 22 F et 27 F. Echange d'idées et bonne humeur garantis !



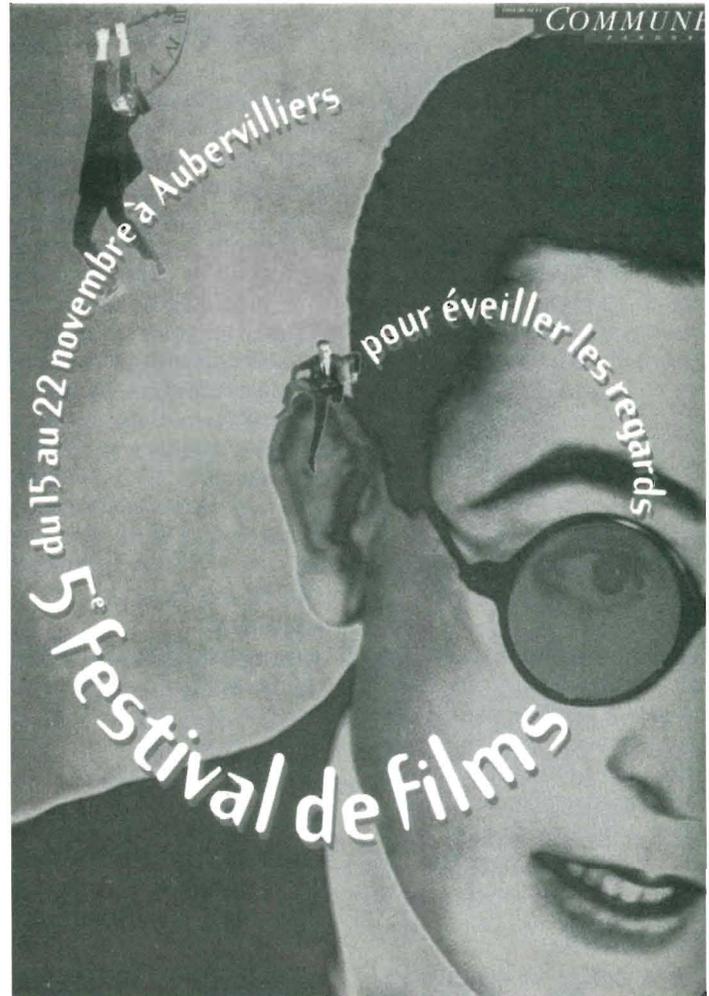
Couverture sociale

Les parents qui ont des enfants scolarisés, âgés de 16 ans ou plus, ne doivent pas oublier d'envoyer un certificat de scolarité à leur centre de Sécurité sociale pour qu'ils puissent bénéficier d'une couverture sociale et du tiers payant au centre municipal de santé.

Les ateliers de l'Omja

Vous avez entre 13 et 25 ans, vous avez envie de découvrir ou de vous perfectionner en équitation ou en vidéo. De la musique à l'informatique en passant par la danse et la boxe thaï, c'est plus d'une quinzaine d'ateliers que vous propose l'Omja* cette année.

*22, rue Bernard et Mazoyer. Tél. : 48.33.87.80



Rencontre débat
avec
**l'association
des Amis
de Bouilly**

**Mardi 24 octobre
à 19 h 30**

**Espace Renaudie
30, rue Lopez et
Jules Martin**

(entrée libre)



Aide scolaire

Les ateliers d'aide scolaire de l'Office municipal de la jeunesse ont repris dans tous les quartiers de la ville. Entièrement gratuits, ils vous permettent d'avoir le suivi et le soutien d'un étudiant pour toutes difficultés scolaires de la 6^e à la terminale.



RETRAITES

LSR 93

Le comité local de Loisirs et solidarité des retraités organise une journée paysanne à Dampierre, le 10 octobre. Au programme : déjeuner et après-midi dansant. L'association propose également deux séjours, le premier fin janvier à Chamonix, le second en juin, en Andalousie. Précisions au 48.34.35.99

Permanences

L'Union nationale des retraités et personnes âgées (UNRPA) tient des permanences au club Ambroise Croizat le mardi et le jeudi de 10 h à 11 h. D'autres permanences ont lieu au club Edouard Finck, le mardi de 10 h à 11 h 30, au club Salvador Allende, le vendredi de 10 h 30 à 11 h 30. A noter que la section locale de l'UNRPA sera présente à la Journée départementale des personnes âgées à Clichy-sous-Bois, le mardi 10 octobre, et qu'elle convie ses adhérents aux manifestations organisées le 8 novembre pour le 50^e anniversaire de l'UNRPA. Renseignements au 48.34.52.29



INITIATIVES

Assises pour La Plaine

Organisées par le syndicat intercommunal Plaine Renaissance, les 5^{es} Assises pour la Plaine Saint-Denis auront lieu le 8 novembre prochain, de 15 h à 21 h à l'espace Enchères dans les Magasins généraux. Cette rencontre portera entre autres sur les réalisations (effectuées ou en cours) sur La Plaine, notamment en matière de logement et d'emploi. Elle sera suivie d'une journée d'étude sur le concept de Développement durable. Rens. pour les Assises : 49.17.83.80, pour la journée d'études : 48.39.52.00, poste 54.35

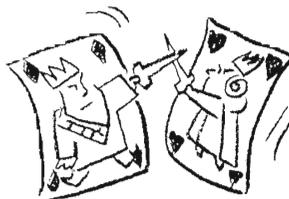
L'Union des femmes migrantes

Cette association recherche des bénévoles susceptibles d'aider au soutien scolaire et de donner des cours de français et de couture. Prendre contact au 48.39.11.67

Belote et tarot

L'association La Frette organise des concours de belote le deuxième samedi de chaque mois à partir de

13 h 30, 42, rue Danielle Casanova. Elle invite également tous les amateurs à participer à des concours de tarot le 1^{er} samedi de chaque mois. Participation : 10 F. Renseignements auprès de Daniel Urbain, tél. : 48.34.26.46



Solidarité

Suite au désastre causé par le passage de l'ouragan Luis sur les Antilles (13 morts, plus de 4 000 personnes sans abri à Saint-Martin), le groupe Antilles-Guyane a lancé une "Opération Luis". L'objectif est de collecter un maximum de fournitures scolaires pour permettre aux enfants de pouvoir aller à l'école. Un compte-chèque postal est ouvert : 39 700 44F La Source. Précisions au 48.33.67.90

Entr'aide scolaire

L'association Entr'aide scolaire amicale recherche des étudiant(e)s bénévoles (et autres volontaires) pour aider une

heure par semaine des enfants en difficulté scolaire. Prendre contact avec Claude Culerier, tél. : 43.52.69.66

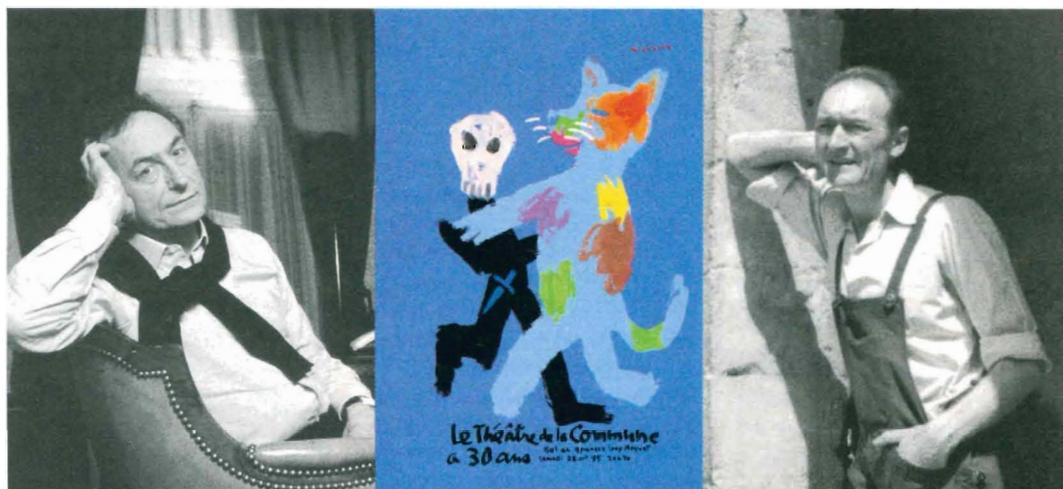
EMPLOI-FORMATION

Aide à la création d'entreprise

L'agence locale de l'ANPE organise une réunion d'information sur la création d'entreprises le 19 octobre, à 9 heures, 81, av. Victor Hugo. Prendre rendez-vous auparavant au 48.34.92.24

Du côté du Greta

L'espace Faure du Greta industriel propose des formations modulaires en électronique, maintenance informatique et informatique de réseaux pour les demandeurs d'emploi bénéficiant des AFR, les salariés dans le cadre des congés formation et les jeunes dans le cadre de contrats de qualification. Le Greta industriel propose également des formations diplômantes et qualifiantes pour les demandeurs d'emploi dans le cadre des stages agréés par le conseil régional de l'Île-de-France (CRIF). Pour tout renseignement, téléphoner au 49.37.92.55



CONFÉRENCE

« Vilar-Vitez, les deux V du théâtre français »

Par Jack Ralite

Vendredi 13 octobre à 19 heures

EXPOSITIONS

« Antoine Vitez, le jeu et la raison » et « Jean Vilar »

du 14 octobre au 10 novembre

expos ouvertes de 14 h 30 à 19 h du mercredi au samedi, et 11 h 30 avant chaque spectacle et conférence.

Théâtre de la Commune Pandora 21, rue Edouard Poisson

Un nouveau commandant de Brigade



pendant 8 ans, en début de carrière. ●

Depuis le 10 octobre, la gendarmerie du boulevard Anatole France a un nouveau commandant de Brigade. L'adjudant Alain de Ravez succède en effet au major René Caré parti en retraite. Agé de 48 ans, père de deux enfants, le nouveau responsable de la Brigade était auparavant à Bobigny. Il connaît cependant bien notre commune pour y avoir été gendarme pendant 8 ans, en début de carrière. ●

Prix du Fair play



dans le cadre de la Journée du sport, dont le thème principal portait sur la violence et le sport. ●

Hervé Boussard, cycliste de l'équipe Aubervilliers Peugeot 93, a reçu le prix du Fair play remis le 22 septembre dernier par Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis. Ce prix, qui récompense une attitude courtoise et un esprit sportif exemplaire, était décerné par le Comité départemental olympique,

Rencontre avec les nouveaux enseignants



ce les uns avec les autres et d'aborder les petites et grandes questions de la rentrée. ●

Al'initiative de Jack Ralite et de la majorité municipale, les responsables d'établissements et enseignants nouvellement nommés se sont retrouvés au collège Diderot le 19 septembre. Cette réception était l'occasion de faire connaissance

Monique Barrot n'est plus



départementale des services publics, secrétaire de l'union locale CGT. Elle comptait également parmi les premiers artisans du Comité des œuvres sociales de la mairie. Elle laisse le souvenir d'un engagement empreint de dévouement et d'intégrité. A Carole et Michel, ses enfants, l'équipe d'*Aubermensuel* adresse toute sa sympathie. ●

C'est avec une vive émotion que ceux et celles qui ont connu, travaillé, lutté avec Monique Barrot, ont appris son décès survenu pendant les dernières grandes vacances. Employée communale à la Caisse des écoles en 1958, Monique Barrot consacra par la suite toute sa vie au syndicalisme. Elle fut notamment secrétaire général du syndicat CGT des métaux, responsable

Chers instits

Par un ami, je reçois votre journal avec grand plaisir. Revoir mes rues, mes quartiers, voir des visages connus fait chaud au cœur. Habitant Créteil depuis trente ans, "mon village" d'origine est toujours présent comme le montrent mes parterres de fleurs. Je voudrais rendre ici hommage à l'Education nationale par l'intermédiaire de mes instits du corps enseignant des années 1926-1938 à l'école Edgar Quinet, mesdames et messieurs Granier, Laffitte, Caron, Rovitali, Mallet, Ballency, Petitjean avec des classes de 35, 40 élèves dont 30 % d'élèves étrangers. Ils étaient affables, débonnaires et d'humeur égale.

Chers instits, vous avez fait de nous des maîtres compagnons, des ingénieurs, des docteurs, des chefs d'entreprises, des résistants, des Français à part entière. Merci à vous. ●

Mariette C...



Saint-Hilaire de Riez

De passage dans la région de Saint-Hilaire de Riez, nous sommes allés rendre visite à notre petite fille en colonie avec la municipalité. Je tiens à féliciter le maire et ses services pour la qualité de cette colonie : accueil chaleureux du directeur et de toute l'équipe d'encadrement (malgré notre visite fortuite), qualité et quantité de la restauration et gentillesse du personnel, locaux agréables et bien tenus. Tout cet ensemble favorisant un excellent séjour pour les enfants. ●

Annie T. G...

Précisions

Dans le dernier *Aubermensuel*, il est fait état d'un programme de logements portant le nom d'un ancien lieu-dit : le Haut Grimprel. Or, contrairement à ce qui est écrit, ce lieu-dit ne se situait pas là où ont été construits les immeubles mais plus au sud, entre la rue Emile Reynaud et grosso modo le boulevard périphérique. Pour preuve, plusieurs plans datant de 1859, 1872, 1885. L'endroit sur lequel a été construite la nouvelle cité s'appelait en réalité Chamblain (ou le Champ blanc). Ceci étant, l'essentiel est bien sûr d'avoir donné le nom d'un ancien lieu-dit du quartier à une nouvelle cité. ●

J. Dessain

J'aimerais que soit définitivement rectifiée une erreur que je trouve gênante et qui est reprise régulièrement dans le journal *Aubermensuel*. Il s'agit de l'appellation des habitants de la commune. Selon le dictionnaire Larousse, on doit lire Albertivillariens et non Albertivillariens. Je suis professeur de lettres. L'administration ne doit-elle pas donner l'exemple d'un emploi correct du français ? ●

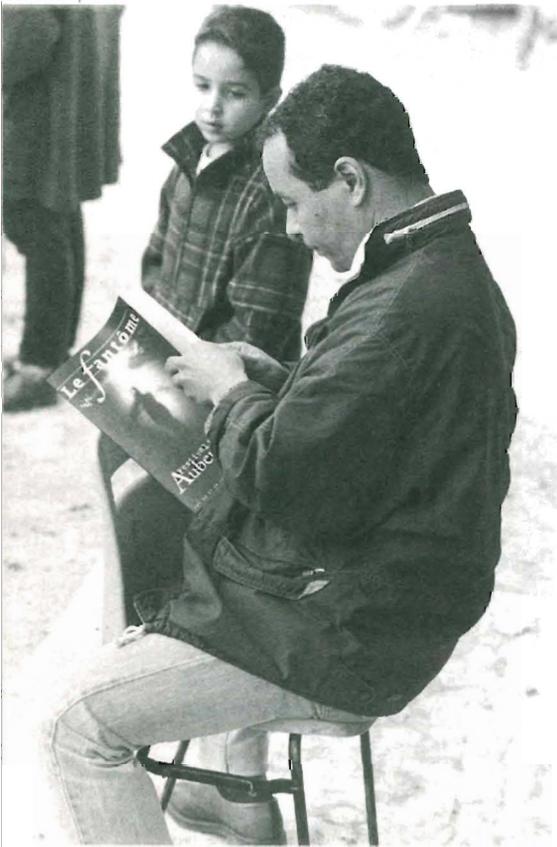
Rosine A...

Ce courrier soulève la difficulté de préciser la situation de certains lieux-dits d'autrefois. Notre article fait référence à un autre plan, datant de 1704, localisant le Haut-Grimprel beaucoup plus au Nord. Est-il faux ? D'autres lecteurs ont peut-être des éléments supplémentaires faisant état du Haut-Grimprel. Merci de nous en faire part.

Il en est de même pour le nom donné aux habitants de la commune. Le Larousse les appelle Albertivillariens. Le petit Robert, auquel nous faisons régulièrement appel, les nomme Albertivillariens. A quel dico se vouer ?

La fête au polar

C'est sous un ciel plutôt gris que le Festival Auber Noir a fait la fête au polar, les 24 et 25 septembre derniers. Deux jours durant, écrivains, musiciens, jongleurs et autres saltimbanques s'y sont donnés rendez-vous. La fête a offert de chaleureux moments de détente. Et montré l'énergie déployée par quelques amoureux du Landy et du Marcreux pour faire vivre leur quartier.



● Des photographies de Willy Vainqueur

● Offres d'emplois ANPE

Rappel important

Les demandes de renseignements concernant les offres d'emploi ci-dessous ne peuvent être obtenues qu'en s'adressant à l'ANPE, 81, av. Victor Hugo (48.34.92.24).

Commerce de gros, situé Landy, recherche 1 technico-commercial sédentaire en chauffage radiateur (facturation, manutention). Permis PL exigé. Expérience 1 à 2 ans. CDI dans cadre Contrat initiative emploi (CIE).
Réf. : 151 698M équipe A

Imprimerie, Quatre-Chemins, recherche 1 conducteur offset 4 couleurs, expérience exigée 2 ans. CDI (CIE). Avoir + 1 an chômage ou RMI ou + 50 ans ou 1 reconnaissance Cotorep.
Réf. : 151 081M équipe A

Commerce de gros, Fort d'Aubervilliers, recherche télévendeur(euse) en consommables informatiques. Expérience exigée 6 mois-1 an. CDI.
Réf. : 147 966M équipe A

Restaurant, zone industrielle, recherche 1 vendeuse (cuisine française traditionnelle, 80 couverts à 2 serveuses). CDI 20 h hebdo.
Réf. : 153 273M équipe C

Société, Fort d'Aubervilliers, recherche approvisionneurs (dépanneurs) de distributeurs boissons et confiseries. Savoir réparer pannes simples. CAP électrotechnique ou électronique et permis VL exigés. Expérience souhaitée mais débutant accepté. CDI (CIE).
Réf. : 143 660M équipe C

Garage, centre ville, recherche mécaniciens P2. Travail en équipe 4-5 personnes. Savoir monter pneus. Expérience exigée 2-3ans. CDI
Réf. : 139 182M équipe C

Garage, Villebois-Mareuil, recherche 1 carrossier-tôlier OHQ ou très bon P2, autonome et connaissant passage au marbre « selet » (aura préparateur avec lui). Expérience exigée 2-3 ans mini P3 et 10 ans P2. CDI.
Réf. : 132 536 M équipe C

Fabricant appareils médico-chirurgicaux, quartier Landy, recherche 1 prothésiste dentaire plâtrier (couler, préparer et tailler empreintes). Expérience exigée plâtrier uniquement. CDI (CIE).
Réf. : 150 503M équipe C

Restaurant, zone industrielle, recherche 1 serveuse restaurant italien (deux services). Expérience exigée 1an. CDI 1 an.
Réf. : 140 901M équipe C

Commerce détail d'habillement, recherche vendeur(se)s vêtements féminins, 18-25 ans pour passer BP vente en contrat qualification en vue d'intégrer postes en direction boutiques. Expérience souhaitée vente. CDD 24 mois.
Réf. : 127 897M équipe C

Boulangerie pâtisserie recherche apprentie vendeuse. Formation en alternance pour préparer CAP. Etre âgée 16 à 18 ans. CDD 24 mois.
Réf. : 150 542M équipe C

Commerce gros d'équipement industriel, Fort d'Aubervilliers, recherche commerciaux. Prospection clientèle nouvelle (entreprises, collectivités locales, administrations...). Fichier à créer. Avoir son véhicule pendant période essai. Expérience exigée 1 à 2 ans vente fournitures. CDI.
Réf. : 114 652M équipe C

Commerce véhicules auto, Quatre Chemins, recherche 1 aide-comptable secrétaire travaux comptabilité, petit secrétariat, informatique obligatoire. Expérience exigée 1 an dans garage. CDI.
Réf. : 139 363M équipe C

● Logements

Ventes

Vends près mairie Aubervilliers, dans petit immeuble, 2 pièces 40 m² + balcons, entrée, placard, chambre, séjour, cuisine, S d B (sanitaires neufs), chauffage collectif, cave, parking, ravalement 1993, proximité ttes commodités, 440 000 F. Tél. : 43.52.73.47

Vends F2 42 m² à Trouville centre-ville, 270 000 F ou échange contre appartement Paris ou banlieue.
Tél. : 48.34.54.14

Vends dans immeuble ancien, bd A. France, murs commerciaux libres (magasin 140 m², 950 000 F ; F4, 73 m², 650 000 F ; F3, 57 m² avec terrasse, 550 000 F ; F2 40 m², 350 000 F ; box fermé, 65 000 F. Tél. : 69.90.30.79 (Mme Anceau, après 20 h)

Locations

Loue Deux Alpes, appartement 4-5 personnes, très bien placé, pieds des pistes, nombreux loisirs.
Tél. : 48.76.45.07

Association jeunes architectes cherche appartement, pav. ou atelier à rénover centre loyer modéré. Tél. : 46.70.34.30

● Divers

Vds AX 10 RE, 10 000 F.
Tél. : 46.76.45.78 (Thierry)

Vends micro ordinateur Atari 1040 STE, écran couleur avec 2 dyogistiques quick shot et jet fighter, 1 souris avec tapis, 50 disquettes (200 jeux), 1 boîte range-disquettes, 1 prise midi.
Tél. : 48.43.23.35 (répondeur)

Vends set de cymbales Zildjian (H/H + crash), H/H Zildjian Sicimitar 14, crash Zildjian Sicimitar 16. Le tout 950 F (valeur neuve 1 300 F). Possibilité crash seule 400 F. Excellent état.
Tél. : 43.52.27.21 (David)

Vds très bon état, manteau lainage marron (40-42), 150 F ; manteau lainage 3/4 bleu indigo (40-42), 100 F ; manteau cuir col fourrure amovible (38-40), 350 F. Tél. : 43.52.73.47

Vends table salle à manger ou cuisine acajou, 250 F. Tél. : 48.34.89.98

Vends portail fer (2 m x 3,80 m). Prix très intéressant. Tél. : 48.34.02.23

Vends bac à sable, table + 2 chaises enfant, vêtements 3 ans, couffin voyage chien 70 F, veste femme (40). Prix intéressant. Tél. : 48.34.94.75

Vends skis Kästle CX + fixations Tyrolia 490 + bâtons Kästle CX (t. 200), 1 000 F (val. 2 700 F).
Tél. : 43.52.27.21 (David)

Vends flûte traversière Yamaha très bon état, 2 500 F. Tél. : 48.34.87.58 (après 19 h) ou 48.34.25.52 (8 h 30 à 17 h)

Vds kimono Matsuru neuf (1,80 m) avec 2 ceintures, 200 F ; chaussures boxe française marque Patrick (42-43), 150 F. Tél. : 48.43.23.35

Vends synthé neuf 100 styles d'accompagnement + pied, housse adap. PA5 + livres techniques, 7 500 F (valeur 16 000 F). Tél. : 48.39.51.16 (16 h à 19 h lundi au vendredi)

Vds collection 38 romans A. Christie (couleur bordeaux, inscriptions doré et noir). Prix très intéressant.
Tél. : 48.33.54.10

Vends frigidaire congélateur 220l/59l, 1 500 F ; machine à laver, 500 F ; cuisinière gaz, 500 F ; argentier avec vitrine, 1 000 F. Tél. : 48.34.79.93 (soir)

Vends grill Moulinex année 86, parfait état, 300 F ; batterie d'étude, 1 000 F. Tél. : 43.52.81.24

Vds batterie muette TD 15 + 1 pédale schock + 1 métronome Taltell, état neuf, 900 F. Tél. : 48.34.54.14

● Cours

Etudiant préparant CAPES donne cours d'histoire et géo à domicile (6^e à 3^e).
Tél. : 43.52.74.42 (après 18 h, demander Samir)

Jeune artiste peintre préparant l'ENSBA propose cours arts plastiques.
Tél. : 48.52.84.68 (Frédéric)

Etudiant bac + 2 donne cours maths et allemand jusqu'en tle. 80 à 100 F/h.
Tél. : 43.52.81.24

Etudiant anglais (3^e année, expérience enseignement) donne cours anglais 6^e à tle et soutien scolaire jusqu'à 3^e.
Tél. : 43.60.56.14 (répondeur)

Etudiant donne cours maths, sciences physiques, chimie jusqu'à tle.
Tél. : 48.33.62.46

A B O N N E M E N T
à **Aubermensuel**

Nom..... Prénom

Adresse.....

Joindre un chèque de 60 F (10 numéros par an)
à l'ordre du CICA,
7, rue Achille Domart - 93300 Aubervilliers

35, RUE DU MOUTIER
93300 AUBERVILLIERS
TÉL. : 48 33 99 46

AUX PRODUITS DU TERROIR

OUVERT DE 9H À 13H
ET DE 15H À 19H30
DU MARDI AU SAMEDI
ET LE DIMANCHE MATIN

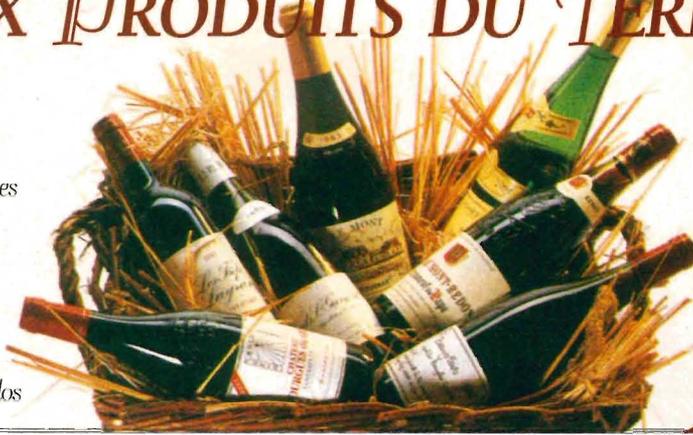
Vin en vrac
Blanc, rouge, rosé

Vins fins
Toutes régions de production françaises

Champagne
de producteur

Liqueurs
Crème de fruits, eau de vie

Spiritueux
Cognac, Armagnac, Marc, Calvados



Produits régionaux
Foie gras ou confits - Cassoulet
Gésiers confits...

Bouteilles personnalisées
avec photo

Cadeaux
d'entreprise

Début octobre : ouverture d'un rayon
« Chocolat artisanal »

Livraison
gratuite à domicile

Parfumerie
Dolyne

Nouveautés

POEME DE LANCÔME
SCULPTURE HOMME DE NIKOS
CK ONE DE CALVIN KLEIN

Promotions

VAPO 50 LOULOU BLUE → 115 F

VAPO 30 BAMBOU → 45 F

VAPO 30 1881 FEMME → 95 F

Dolyne

4, RUE DU
DOCTEUR-PESQUÉ
93300
AUBERVILLIERS
TÉL. : 48 33 09 83



La Ferme d'Aurillac Restaurant



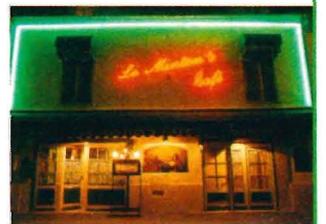
Déjeuners - Dîners - Noces - Banquets
Menu à 150F, 220F et à la carte
Salle 150 places

269, avenue Jean Jaurès à Aubervilliers
Tél : 48 35 30 76

NOUVEAU À AUBERVILLIERS

Le Minton's Café PUB - RESTAURANT

- Le Minton's Café vous propose :
- Bières de marque, cocktails,
- formules, grillades au feu de bois,
- sans oublier sa carte.



- Repas d'affaires midi & soir
- Ouvert tous les jours
- Fermé le dimanche

74 bis, rue du Moutier à Aubervilliers

Tél : 43 52 04 28

Depuis plus
de 40 ans,
PRISMA PARIS*
vous aide à peindre
et à décorer
votre maison

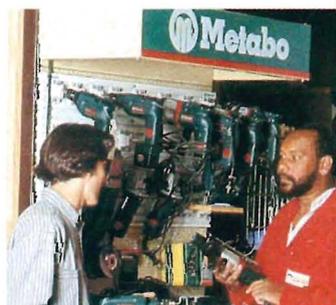
Aujourd'hui, Prisma vous ouvre ses portes en Seine-St-Denis

*18, rue de l'Ourcq 75019 Paris
Tél : 42 40 06 36



**Peintures
pour intérieurs
et extérieurs**

**Matériel pour peintres
Revêtements pour sols
Revêtements muraux**



**Décoration
Tapis pure laine**

DU CONSEIL ?
NOUS EN AVONS...
À REVENDRE !

DE LA PLACE ?
1000 M² DE MAGASIN

DES PRIX ?
L'IMPORTANCE
DE NOTRE STOCK
NOUS PERMET
D'ÊTRE PARMIS
LES MIEUX PLACÉS



**VENEZ NOUS VOIR ET
DÉCOUVRIR NOS PRODUITS
À AUBERVILLIERS**

26, bd Anatole France
Ouvert du mardi au samedi
de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

**Tél : 49 37 11 41
Fax : 49 37 14 49**

Prisma

Une équipe au service de votre maison



EDF GDF SERVICES PANTIN

Une agence clientèle proche de vous,

**parce que nous savons
que chaque client est unique.**

A VOTRE ECOUTE, nos conseillers s'engagent à vous offrir une gamme de services souples et personnalisés et vous proposent une solution adaptée à chacune de vos préoccupations.

Disponibilité :
24 heures sur 24,
sur simple appel
de votre part,
nos équipes
d'intervention se
déplacent pour
vous dépanner.



Conseil : En fonction de votre type d'habitation, de votre situation, nous vous conseillons sur les utilisations d'énergie pour un confort maximum au meilleur coût.

LA GARANTIE DES SERVICES

est un engagement de rapidité d'intervention sur nos services prioritaires.

- Nous vous dépannons dans les 4 heures après votre appel.
- Nous mettons en service votre compteur existant dans les 2 jours quand vous emménagez.
- Nous vous envoyons un devis de branchement dans les 8 jours.
- Nous répondons à votre courrier dans les 8 jours.
- Nous résilions votre contrat dans les 2 jours quand vous déménagez.
- Nous réalisons vos travaux dans les 15 jours après réception des accords nécessaires.
- Nous pouvons vous proposer une plage horaire de 2 heures pour un rendez-vous à domicile.

Votre Agence Clientèle à Pantin :

7, rue de la Liberté - 93500 PANTIN - Tél : 49 91 05 69